

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and US, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT MONTREAL

TÉLÉPHONE : Main 7460 SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121 Administration, Main 5153

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

UNE ÂME D'APÔTRE

Toute vie qui s'éteint paraît aux survivants réclamer une apothéose; et d'ordinaire, ils la décrètent sans marchander, parce qu'ils veulent mettre à leur portée une gloire facile qu'ils espèrent bien un jour conquérir.

Né à Saint-Remi de Napierville, le 3 avril 1843, il trouva au foyer domestique des traditions d'honneur, d'urbanité, d'intégrité noble et fière, comme on savait en trouver chez nos ancêtres qui furent un "peuple de gentilshommes".

Devenu clerc, il fut ce lévite parfaitement distingué qui allait servir à la cathédrale. Son évêque le remarqua, et sachant qu'il voulait fuir l'éclat pour s'enfoncer dans l'obscurité de la vie commune, il lui fit des ouvertures pour le garder dans les rangs du clergé séculier; mais l'abbé Troie avait d'autres vues.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

Il fut élu curé de la paroisse de Saint-Jacques en 1885. C'est à partir de cette date que le public montréalais, que les hommes surtout vont bénéficier de tous les dons qu'il avait reçus en partage.

éclate à la vue d'une personne aimée. C'est que son âme de suplicien retrouvait de jeunes disciples qui lui rappelaient les générations qu'il avait connues au grand séminaire.

D'autres honneurs l'attendaient; et certes, il en était digne! Au mois de décembre 1917, M. l'abbé Lecoq, qui demeurera le modèle des directeurs du Grand Séminaire, donnait sa démission comme supérieur général de Saint-Sulpice. La maladie cruelle le clouait à sa chambre avec des douleurs indicibles.

Abbé Philippe PERRIER.

LA SESSION DE QUEBEC

La Législature a fini son travail

Les députés sont partis — M. Sauvé leur a parlé de l'affaire de Maisonneuve — "Je ne connais rien de cela", dit M. Médéric Martin.

PAR LOUIS DUPIRE.

Québec, 18.—Avec un maximum de décorum et un minimum de députés et de conseillers législatifs, les chambres ont été prorogées, hier soir, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur. Le cérémonial dénué a été suivi avec un respect scrupuleux; mais la députation en a témoigné bruyamment son amusement.

Le tapis vert disparaissait, à ce moment, sous une neige de papiers coupés menu que les députés, qui retrouvent à la fin de chaque session l'humour de collègues, s'étaient lancés à la tête les uns des autres. Pendant près d'une heure, les deux côtés de la chambre avaient procédé à un bombardement intensif dont la papeterie officielle a fait tous les frais.

Au conseil législatif régnait le calme le plus parfait observé par quatre ou cinq conseillers législatifs dont notre maire qui éternellement servit à la tête les uns des autres. Pendant près d'une heure, les deux côtés de la chambre avaient procédé à un bombardement intensif dont la papeterie officielle a fait tous les frais.

Pendant tout le cours de la session, la nomination de M. Martin au conseil législatif et le souvenir des affaires de Maisonneuve, a fait courir sous le calme superficiel de la députation un courant de malaise. Telle était la session à son début, telle elle a été à la fin; elle s'est terminée par ainsi dire sur le discours du chef de l'opposition.

Le député des Deux-Montagnes a parlé longuement, mais son discours a été intéressant. Il pense que le premier ministre estime autant un homme qui l'attaque visière levée que ceux qui essaient de le poligrander dans les dos. C'était une allusion à certains membres de la députation qui ne se gênent pas pour exprimer leur ressentiment

contre M. Gouin, mais qui le suivent servilement en chambre. Le ministre des Travaux publics ayant demandé au chef de l'opposition d'avoir la force d'âme de porter courageusement la responsabilité de ses insinuations et de dire, s'il le savait, de quelles actions blâmables se sont rendus coupables certains membres de la députation, ses paroles ont été couvertes d'applaudissements, ce qui a permis au député des Deux-Montagnes de s'écrier: "Plusieurs de ceux qui applaudissent en ce moment auraient dû se taire plus tôt."

BILLET DU SOIR

FIDÉLITÉ...

C'était un bon chien, grand, laid, avec des yeux très doux et un affreux pelage gris; il était de race incertaine, mais les chiens sont plus humbles que les humains, l'enfer n'est jamais entré dans leur cœur et l'histoire de leurs ancêtres ne les empêche pas d'être heureux en regardant leurs semblables.

Par un soir d'été, un trop beau soir pour mourir, le maître partit sur la route; le fidèle César le suivit, regardant ses côtés. Il alla jusqu'à la mort, comme nous y allons tous, sans en connaître; elle vint pour lui avec un peu de strychnine qu'il accepta sans défiance de la main de son maître. Tout de suite, son pauvre cœur de chien se mit à battre avec fureur, il se coucha dans l'herbe, attendant. De loin, il vit son maître s'en retourner. Et dans un suprême effort il le suivit, se traînant jusqu'au logis; ses yeux pleuraient et ses pattes se fermaient à tour à tour, il ne comprenait plus ce qui se passait en lui; tout doucement il se dirigea vers le lac pour étancher la soif inextinguible qui lui brûlait la gorge.

César dégringola la côte; il roula dans le lac tranquille, fit une grande tache grise dans les reflets d'or du soleil couchant... et la tache, lentement, comme les rayons du soleil, s'effaça.

MONIQUE.

BLOC - NOTES

"Je ne connais rien..."

M. le maire Martin a déclaré au Conseil législatif, hier soir, qu'il ne sait rien des affaires de Maisonneuve. C'est fort possible. Mais ce que tous les contribuables montréalais savent, pour leur part, c'est que M. Martin, au cours de sa dernière campagne électorale, a cent fois parlé des affaires de Maisonneuve, et s'il n'en savait rien, à l'époque, a fait montre d'une audace inouïe. Nous avons maintenant l'aveu du personnage lui-même qu'il parlait alors d'un sujet dont il ne connaissait rien. Les contribuables feront bien, à la prochaine élection, — puisqu'il paraît que M. Martin sera encore candidat, — de se rappeler que M. le maire parle souvent de choses qu'il ignore.

Content de soi

M. Meighen a avoué il y a quelques heures avoir été l'auteur de la fameuse loi des élections de guerre. Il en tire même beaucoup d'orgueil. M. Meighen a un beau talent, mais il l'a fort mal employé cette fois-là et d'autres fois aussi. D'une grande logique, il va jusqu'au bout de l'absurde, quand il s'y engage, et, depuis 1914, il ne s'est pas fait faute de s'y engager maintes fois. M. Meighen est un exemple vivant de ce qu'une idée fautive peut faire commettre de bêtises et d'erreurs à un homme par ailleurs remarquablement doué.

Tout arrive

On ne reconnaît plus le Soleil ni l'Événement. Ils sont à débattre de ce temps-ci dans des articles où ils se donnent la réplique, le plus amablement du monde. Les conditions auxqueltes le Québec pourra faire une alliance politique avec l'Ontario, à Ottawa, et faire entrer de ses députés dans un nouveau ministère, qui s'appellerait sans doute le ministère White-Lemieux. Ni l'un ni l'autre ne paraissent douter de la praticabilité de cette alliance. A lire entre les lignes des deux journaux, on saisit même qu'il ne s'agit plus de débattre les conditions, qu'on est d'accord sur le principe. L'Événement excuse presque l'attitude des libéraux en 1917, quand il écrit: "La politique d'un magnifique isolement de notre province et de notre élément est une politique absolument impolitique. Elle n'a jamais été la nôtre. Elle n'est pas non plus, nous le savons, celle du parti dont le Soleil est l'organe et ce n'est peut-être pas pour l'avoir voulu sciemment que quelques-uns de ses amis ont contribué aux dernières élections, par leurs connivences de pensée, de paroles avec les nationalistes, à

CHRONIQUE D'OTTAWA

M. Meighen parle

Il n'est ni aussi long ni aussi fort que d'habitude — C'est lui, qui a proposé la loi des élections de guerre — Discours de MM. Prévost, Parent, Maharg et Currie.

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 17 mars. M. Arthur Meighen s'est fait entendre et il a répondu à M. Fielding, si l'on peut appeler réponse à un long et substantiel discours une brève et incomplète allocution d'une petite demi-heure. On nous a changé notre Meighen ou bien il fonctionne au sein du cabinet une secrète sourdine qui atténue les angles et modère les éclats de voix. Bien qu'il se soit exprimé avec son ordinaire correction et son extraordinaire subtilité des vieux jours, le "bras droit" de M. Borden n'a pas soulevé le morceau comme il avait coutume et son vieil adversaire peut se sentir encore très vivant politiquement. Le tomahawk du Portage-La-Prairie s'est ému pendant la trêve unioniste, ou son propriétaire le manie d'une main bien débonnaire; mais nous sommes dans une époque de transition où il ne faut s'étonner de rien.

Le reste de la journée s'est senti de ce début sans relief, et tour à tour M. Prévost, de Terrebonne, M. Geo. Parent, de Québec-sud, M. Maharg, de l'Ouest en général, puis M. Currie, président du Conseil d'Agriculture du Canada siégeant à Winnipeg, et finalement le colonel Currie, ont mené tranquillement le débat jusqu'à dix heures, quand M. Currie a dit assez importantes choses à dire, a demandé à continuer mardi, ce qui a pour effet de mettre fin à la séance.

Celle-ci avait commencé par une question de M. Murphy, au sujet des accusations portées devant la législature de Québec par le général Smart. Sir Thomas White a dit que cette question n'est pas dans l'ordre, parce que le pouvoir fédéral ne doit pas s'immiscer dans les débats provinciaux; cependant, puisque la question est posée on lui permettra bien d'y répondre. Ces accusations ne sont pas nouvelles et dès 1916 le gouvernement a chargé le colonel Bruce, éminent médecin de Toronto, de faire une enquête qui a exoneré les accusés, ce qui n'empêche pas des allusions fréquentes à cette vieille affaire par des gens mal renseignés. M. White profite de l'occasion pour louer le dévouement et les qualités administratives de M. Perley, qui a rendu de si grands services au pays pendant toute la durée de la guerre.

Dans la politique, lorsqu'on fait l'éloge d'un homme, c'est ordinairement qu'on est sur le point de s'en débarrasser; le bouquet offert aujourd'hui par M. White ajoute à la vraisemblance de la rumeur qui désigne M. Lloyd-Harris, de Toronto, comme prochain commissaire canadien à Londres. M. White a aussi donné lecture d'un câblogramme de M. Perley expliquant les désordres du camp de Kimmel et défendant la réputation d'ordre et de discipline

ruiner nos efforts et ceux du grand chef libéral pour maintenir l'entente entre les deux races dans les autres provinces." Et voilà. Il ne faudra donc pas être surpris si l'un de ces quatre mains nous apprenons le départ du cabinet de quelques ministres unionistes de langue anglaise et leur remplacement par des députés libéraux de langue française. Nous disons bien "des députés de langue française". Il se passe de ce temps-ci de bien intéressantes choses, si se tient de coulisses conversations dans les couloirs.

Scandales

On ne voit plus guère de mention, dans les journaux américains, du scandale de New-York, où des officiers de marine ont été accusés d'avoir reçu près de \$500,000 pour donner des postes de faveur à des jeunes gens désireux d'éviter les tranchées ou le service à des endroits dangereux. Les dépêches ne parlent plus de tout, non plus, d'un scandale analogue révélé à Chicago, à la station d'entraînement des marins des grands lacs, il y a quelques deux semaines. Cela, pourtant, était intéressant, en ce que nous y trouvions une preuve de plus qu'en pays de sentiments très favorables aux Alliés, il s'est commis tout autant d'abus, sinon davantage, lors de l'appel en service commandé des conscrits, que dans le Québec, où, pourtant, on a dit que nous avions le monopole du déloyalisme, du progérisme, de la poltronnerie et le reste. Les affaires de Québec et de Montmagny paraissent néanmoins n'être que peu de chose à côté des scandales de New-York.

Le cas de M. Hocken

Le directeur de la Sentinel, qui est aussi député à Ottawa, a lancé des accusations très graves contre la commission du service civil, il y a peu de temps. M. MacLellan lui a répondu au nom du ministère, l'invitant à demander une enquête sur tout ce dont il se plaignait, promettant d'avance de la lui accorder. On aurait cru que le champion orangiste, fort de ses affirmations et de ses dossiers, accepterait l'offre d'emblée. Pas du tout. Il s'est défilé prudemment. Sans doute juge-t-il que, la calomnie ayant fait son œuvre, il serait inaudacieux de sa part de fournir au ministère et à ceux qu'il aime en cause l'occasion de réfuter point par point devant une commission d'enquête, tout ce qu'il a dit et qu'il n'a pas prouvé. C'est du reste le procédé classique des loges orangistes, comme de leurs gazettes, à commencer par la Sentinel. "Etant leur chef, il faut bien qu'il les suive", peut-on dire de M. Hocken.

Un catholique anglais

Les dépêches d'Europe ont signalé laconiquement, il y a quelques trois semaines, la mort presque soudaine, à Paris, de sir Mark Sykes, attaché à la délégation britannique, à ceux qu'il aime en cause l'occasion de réfuter point par point devant une commission d'enquête, tout ce qu'il a dit et qu'il n'a pas prouvé. C'est du reste le procédé classique des loges orangistes, comme de leurs gazettes, à commencer par la Sentinel. "Etant leur chef, il faut bien qu'il les suive", peut-on dire de M. Hocken.

CALENDRIER

WDEMAIN, MERCREDI, 19 MARS 1919
S. JOSEPH, EPOUX DE LA B. V. MARIE
Lever du soleil, 6 heures 07.

LE PROJET EST EMBARRASSANT

LES OUVRIERS DEMANDENT COMMENT LA LOI DES LOGEMENTS OUVRIERS SERA MISE EN VIGUEUR DE FAÇON A LEUR APPORTER PROFIT ET CONFORT.

Avant de fermer ses portes, la Législature de Québec a sanctionné le projet de loi des logements ouvriers. La ville de Montréal reçoit, pour sa part, la somme de \$5,000,000 des dix millions dévolus à la province; et c'est la commission administrative qui est chargée de la distribution des fonds.

Comme on le sait, les ouvriers seuls pourront en bénéficier jusqu'à concurrence de 84,500 pour chaque emprunteur. Mais où seront construits les fameux logements? qui achètera les terrains nécessaires? comment les sommes seront-elles distribuées, en tout ou en partie?

Voilà des questions que tout le monde se pose à l'heure de la ville et qui assiegent les administrateurs. Le plus sage serait de dire: Attendez, vous le verrez en temps et lieu. Mais à une période aussi critique, qui peut se vanter d'être armé d'une pareille patience?

Cependant la loi pourvoit à tout, dit-on, et les ouvriers seront satisfaits. «Fort bien, nous a répondu un fonctionnaire, mais je n'ai jamais eu connaissance d'une loi aussi embrouillée que celle-là. C'est à n'y rien comprendre; que la commission se débrouille, si elle le peut.»

Les administrateurs, en effet, vont nommer une commission, appelée commission des logements ouvriers, et composée de citoyens influents en dehors de l'hôtel de ville. Et ce nouvel organisme fera fonction de prélever d'argent, dans des conditions déjà déterminées par la loi. Elle n'achètera rien, elle ne vendra rien; elle ne fournira que l'argent nécessaire.

D'autre part, l'on doute de son fonctionnement. Les ouvriers se demandent comment ils pourront bâtir sur des terrains qu'ils ne peuvent trouver dans les limites de la ville; car il faut, pour ce genre de construction, exclusivement à la ville de Montréal. Les terrains de \$900 sont actuellement fort rares dans la ville proprement dite.

La loi ne tranquillise personne par sa précision et sa clarté, c'est à la nouvelle commission d'exercer son prestige et d'user de sagacité auprès des bénéficiaires.

LES PROPRIETAIRES S'EN CHARGENT

A maintes reprises, les propriétaires du quartier Ahuntsic-Bordeaux ont fait des instances auprès des commissaires de la ville et auprès de la Commission du Tramway pour obtenir une voie de communication chez eux selon les promesses faites du contrat de la compagnie. On les a renvoyés des uns aux autres, pour finalement obtenir, pour toute satisfaction, d'entreprendre à leurs frais les travaux d'expropriation des rues Kelly et Poincaré, afin de bénéficier d'une ligne de tramway qui partirait d'Ahuntsic, pour se rendre à la rue Kelly et de là à la rue Poincaré. M. Georges Coullé s'est présenté ce matin devant les commissaires de la ville, pour leur donner le consentement des propriétaires à faire les travaux nécessaires à leurs charges. Les expropriations vont s'élever à \$29,000, ce qui représente pour chacun d'eux une taxe additionnelle de 60 à 70 sous par \$1,000.

ACCUSÉ D'AGRESSION

Québec, 18. — Les détectives municipaux ont opéré, ce matin, l'arrestation de l'auteur présumé de l'agression dont a été victime, samedi soir, M. Godfroy Turcotte. Le prévenu est un civil du nom de Joseph Lachance, qui portait lors de l'attente un habit de femme et qui explique comment il se fait que la victime crut qu'il était un soldat revenu du front.

BOLCHEVISTES DEFAITS

Stockholm, 18 (Service de la Presse associée). — On a reçu le communiqué suivant des quartiers lithuanien de Kovno: «La bataille est reprise sur tout le front, samedi. Les bolchevistes ont subi une défaite à Soda. Au nord-ouest de Vilna, à Pagarini, nous avons mis l'ennemi en déroute, au milieu d'une nuit noire. Au sud-ouest de Vilna, nous avançons victorieusement et nous avons forcé l'ennemi à se retirer sur tout le front.»

ON AURAIT VOULU L'EMPOISONNER

Un nommé Stephen Ranichisen, de Lachine, a témoigné ce matin contre l'acteur Capitanchuk, qui accuse d'avoir tenté de l'empoisonner, depuis deux mois, avec la complicité de Mme Ranichisen, sa femme. Capitanchuk a comparu devant le juge Cusson, qui a fixé l'enquête à plus tard. Dans l'interim, on devra arrêter la femme de Ranichisen, Vasilina Nicholievka.

CATHÉDRALE EN FEU

Le sanctuaire et la sacristie de la cathédrale Sainte-Marie, de Winnipeg, détruits

(Service de la Presse Associée.) Winnipeg, 18. — La cathédrale Ste-Marie du siège métropolitain de Winnipeg est en feu et on craint de ne pouvoir la sauver. L'incendie a commencé de bonne heure, ce matin, dans la sacristie et s'est répandu rapidement dans toute l'église. Le sanctuaire et la sacristie de la cathédrale ont été détruits avant que l'incendie ait été maîtrisé. Le montant des dommages n'est pas encore connu.

Monarchiste applaudi

(Service de la Presse Associée.) Berlin, 18. — Un cordon de troupes portant le casque d'acier montait la garde autour des édifices de la Diète prussienne, dans le but de protéger l'ouverture de la session. Seuls les porteurs de lettres de créance, qui étaient examinées avec soin, avaient la permission de passer. On avait soin d'examiner chaque personne pour être certains qu'elle ne portait pas d'armes.

LLOYD GEORGE INDISPENSABLE

MM. ORLANDO, CLEMENCEAU ET WILSON DEMANDENT AU PREMIER MINISTRE ANGLAIS D'AJOURNER SON RETOUR A LONDRES, AFIN DE REGLER LES PROBLEMES URGENTS — IMPORTANTE ENTREVUE.

Paris, 18 (Service de la Presse associée). — Une lettre signée par les premiers ministres Clemenceau et Orlando et par le président Wilson, a été remise à M. Lloyd George, hier après-midi. Ces messieurs demandent instamment à ce dernier de retarder son retour d'Angleterre à quinze jours, dans le but de régler les problèmes urgents qui sont devant la Conférence de la paix. M. Lloyd George soumettra cette lettre au cabinet anglais qui, croit-on, agira selon ses vœux.

L'ACCORD DES GRANDES PUISSANCES ET LA LIGUE DES NATIONS

Paris, 18 (Service de la Presse associée). — Les premiers ministres Lloyd George, Orlando et Clemenceau auront une importante entrevue à la résidence du président Wilson, au soir d'aujourd'hui. Cette réunion de premiers ministres représentant les forces dirigeantes de la Conférence de la Paix remplace la séance du Conseil suprême qui aura lieu demain. A cette réunion, on discutera la grande question de l'accord entre les grandes puissances sur toutes les parties du traité de paix et pour faire présenter ce traité, le plus tôt, aux Allemands. On croit qu'on s'entendra pour inclure la Ligue des Nations dans ce traité de paix. Les représentants des grandes puissances semblent s'entendre sur ce point. On compte que le pacte de la Ligue sera prêt pour être adopté à la fin de la semaine prochaine.

DES ÉMEUTES À LAWRENCE MASS

(Service de la Presse Associée.) Lawrence, 18. — Alors que la police essayait d'empêcher un parade de tisserands en grève, des coups de feu ont été tirés. Il y eut plusieurs arrestations. C'est l'émeute la plus considérable qui ait eu lieu depuis la déclaration de la grève, il y a six semaines.

Après avoir quitté le quartier manufacturier, les grévistes se sont réunis au coin des rues Common et Union et ont organisé un parade. En tête de la manifestation, il y avait des drapeaux rouges. Le maréchal O'Brien a appelé les réserves de la police et a lu ensuite l'acte des émeutes.

VÉTÉRANS DES ARMÉES 1870-71

Les membres de la 131e section des vétérans des armées de terre et de mer sont priés d'assister au service funèbre de leur président, M. Alphonse Walter, mercredi, à 8 h. Réunion 415A Davidson. Le comité.

OBLIGÉ D'ATERRIR

(Service de la Presse Associée.) Londres, 18. — Le lieutenant Fontan qui se proposait de faire un raid de Cap Dakar, Sénégal, jusqu'à Pernambuco, Brésil, a quitté Villa Coublay en route pour Dakar, dimanche. Il a été forcé d'atterrir.

JURIDICTION RECONNUE

LE JUGE DUCLOS DECLARE QUE LA COUR DE CIRCUIT PEUT SE PRONONCER SUR LES DEFAUTS DE PROCEDURE. — BREF D'INJONCTION. — AUTRES CAUSES.

Le juge Duclos a rendu, ce matin, un intéressant jugement: il s'agit d'un conseil municipal en matière de procédure. Six cultivateurs de la ville de Laval de Montréal, dont M. J. Léonard, ont demandé à la Cour de circuit de modifier les listes d'évaluation municipale. L'évaluation immobilière a été portée de \$100 l'arpent à \$1,000. Les intéressés se sont plaints de cette majoration au sujet de laquelle ils n'avaient pas d'ailleurs été avertis, comme c'était leur droit et le devoir du conseil municipal.

Le juge Archambault leur a donné gain de cause, déclarant que le conseil avait outrepassé ses pouvoirs en agissant sans prévenir les citoyens. Il suivait en cette décision un jugement notoire de feu le juge Beaudin. La ville de Laval a demandé un bref de prohibition, en Cour de pratique, pour renverser le jugement de la Cour de circuit. Elle alléguait que la Cour de circuit n'avait point juridiction en matière de procédure, et qu'elle ne pouvait se prononcer que sur le mérite des causes dont elle était saisie. M. G. Monette a contesté cette prétention avec de nombreux jugements. Le juge Duclos a déclaré que la Cour de circuit avait juridiction en la matière. Elle peut se prononcer tant sur les points de procédure que sur le fonds des causes. Le bref de prohibition demandé par la ville de Laval a été refusé. M. Gustave Monette occupait pour les six contribuables.

LE JUGE ACCORDE UN DELAI

M. K.-T. Dawes a demandé à la Cour supérieure un bref d'injonction contre la compagnie "Southern Canada Power". Il alléguait que la compagnie défenderesse en construisant une digue dans la rivière Yamaska, provoque des inondations fréquentes sur son domaine. Les dommages sont sérieux, mais nous parviendrons bientôt à un meilleur développement, mais avant d'obtenir ce résultat, il faut changer la mentalité de bien des citoyens et détruire le vieil esprit d'antagonisme.

LA VILLE DEVRA PAYER

Le juge Greenshields a rendu jugement dans la réclamation intentée par M. J.-O. Soucy, marchand-tailleur, de la rue Ste-Catherine, contre la ville de Montréal. Le 25 mars 1917, le demandeur a fait une chute sur le trottoir glacé de la rue Saint-André. Il s'est fracturé la rotule du genou droit. Pour perte d'argent à sa boutique durant sa longue maladie et pour indemnité à cause de son infirmité que M. le Dr O.-F. Mercier a dit être permanente, il réclamait la somme de \$3,089.50. Le jugement lui a accordé la somme de \$1,949.50 soit \$1,500 pour blessure permanente et \$449.50 pour pertes subies à son magasin, durant sa maladie.

LE DEMANDEUR PERD SON POINT

M. J.-W. Lucas réclamait de Williams Machinery Company la somme de \$1,000, en vertu de la loi des accidents du travail. Il alléguait qu'il était à l'emploi de la défenderesse, gagnant un salaire annuel de \$1,200, comme employé à tout faire. Le 4 octobre 1918, on l'envoie chez Clark et Frère pour montrer le fonctionnement d'un tour électrique. En prenant les tramways, il s'est frappé le genou contre le marche-pied. Il s'en est suivi un empoisonnement de sang. Depuis il boite. L'infirmité est permanente. La compagnie défenderesse a nié qu'elle fut responsable en vertu de la loi invoquée. La Williams Machinery est une firme commerciale; ce n'est pas une industrie. Partant la loi des accidents ne s'applique pas. Le juge Weir a donné gain de cause à la compagnie; on ne peut dans le présent cas invoquer la loi des accidents et le défendeur n'a point prouvé ses allégations de façon suffisante.

GAUSE PORTEE EN APPEL

La Banque Royale du Canada et la Banque de Québec ont été en appel un jugement du juge Panneau rendu le 3 septembre 1918, qui condamnait le principal défendeur, la Banque Nationale, à payer à M. Clovis Laporte, avocat, la somme de \$1,920 et condamnant l'appelant, comme garantie de la banque nationale.

ÉLU PREMIER MINISTRE DE BAVIÈRE

(Service de la Presse Associée.) Bâle, 18. — D'après une dépêche de Munich à la "Frankfurt Gazette", Herr Hoffman, ministre social dans le gouvernement Eisner a été élu premier ministre de Bavière par la Diète. Après l'élection, la diète a ajourné ses séances afin de donner le temps au nouveau premier ministre de former son cabinet. Au début de sa séance, les chefs des partis ont donné leur adhésion à la constitution qui avait été élaborée par le dernier premier ministre. Ils ont, parait-il, donné leur adhésion à la première et à la seconde lecture.

Funérailles de M. l'abbé Troie

Une grande foule assiste au service du supérieur de Saint-Sulpice

Les funérailles de M. l'abbé Troie ont eu lieu ce matin, simples et sans apparat, mais rendus tout de même solennelles par la foule énorme qui est venue rendre un dernier hommage au regretté supérieur de Saint-Sulpice. Dans la nef immense se pressaient des gens de toutes classes et de tout âge. Les innombrables pénitents que le bon vieillard accueillait toujours avec tant de sollicitude ont voulu lui rendre ce tribut spontané de leur reconnaissance et l'expression de leur douleur.

L'Association des anciens élèves était représentée par une délégation considérable où l'on remarquait, entre autres, M. le juge Lancelot, l'ancien magistrat Saint-Cyr, M. Aimé Geoffroin, bâtonnier du barreau de Montréal, M. F.-J. Bisailon, président de l'Association des anciens élèves, sir L.-O. Taillon, M. Jos. Décarries, ancien député de Jacques-Cartier, M. le notaire A.-M. Lepailleur, le Dr Larocque, le Dr A.-R. Marsolin, le Dr Brisson, confesseur, M. Charles Emard, Alphonse Morin, prêtre, M. Jean-Jacques, professeur à l'école Polytechnique, Jos. Guimont, i. c., Jos.-L. Girouard, vice-président de l'Association des anciens élèves, Jos. Girouard, N.P., St-Benoit, M. Toupin, Albert Lefebvre, Paul Saint-Germain et plusieurs autres.

Les communautés religieuses d'hommes et de femmes complétaient aussi les nombreux représentants. Parmi les parents du défunt se trouvaient Mme veuve Allard, de Saint-Remi, avec son fils et ses deux filles, la Rév. Soeur Pinsonneault, des Soeurs Grises, M. N. Troie, de la Pointe Saint-Charles, et sa famille. Il est venu aussi une délégation de Saint-Veni, M. N. Péroudeau représentant le gouvernement provincial.

C'est Mgr G. Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, qui a chanté le service. Sa Grandeur avait, comme prêtre-assistant, M. l'abbé Darveau, P.S.S., et comme diacre, et sous-diacre MM. les abbés McShane, curé de Saint-Patrice, et Allard, P.S.S.

MM. SS. H. Gauthier, archevêque d'Ottawa, M. Emard, évêque de Valleyfield, G. Forbes, évêque de Joliette, X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, et H. O. Chalifoux, auxiliaire de Sherbrooke, occupant des fauteuils aux premiers rangs du chœur ainsi que les prêtres suivants: MM. SS. François Pelletier, de Québec, J.-E. Courlet, grand vicair de Nicolet, Chouquet, de Saint-Hyacinthe, Dugas, Dauray, G. Lepailleur, Z. Lahaie et J. Corbett.

EXPLICATIONS DE M. KEMP

M. WHITE LIT AUX COMMUNES UN MESSAGE DE NOTRE MINISTRE DE LA MILICE OBTRE-MER, AU SUJET DES INCIDENTS DU CAMP DE KINNEL

Ottawa, 18. — Aux Communes, M. T. White a lu un message de M. E. Kemp, ministre de la milice d'outre-mer, relatif aux incidents de Kinmel. Notre ministre d'outre-mer explique les circonstances qui ont occasionné les émeutes au camp. Il dit d'abord que la discipline parmi les soldats canadiens a été aussi bonne que celle des autres soldats impériaux. Une enquête minutieuse est instituée. Les troupes qui ont souffert depuis quatre ans de dures privations ont grande impatience de revoir leur patrie. Il faut tenir compte de ce sentiment naturel. Le camp Kinmel est le dernier stage avant le départ attendu. Il y a toujours un peu d'énervernement. Les autorités s'efforcent bien d'intéresser les soldats, de les distraire, mais la tâche est parfois difficile. En outre, depuis la signature de l'armistice, la température est très mauvaise ce qui n'apaise point les nerfs surexcités. Selon le ministre, une meilleure température aurait donné lieu à moins de sujets de plaintes.

M. E. Kemp énumère ensuite les raisons générales du mécontentement. Le camp manque de confort. Les troupes qui ont combattu et les réserves sont obligées de coucher dans des huttes par une température pluvieuse et froide. Le combattant est habitué à la misère, mais la guerre finie, il s'attend à mieux. Les troubles ouvriers ont un peu démoralisé les soldats. Une cause importante est la lenteur de l'armement. Le ministre de l'expédition n'a pu fournir les cales requises.

L'ordre dans lequel les soldats tiennent à retourner ajoute aux difficultés. Ceux qui ont plusieurs mois de service actif, voire des années, font valoir leurs titres. D'autres part, les blessés veulent revoir leurs parents et les civils venus pour travailler dans les industries anglaises, de même. L'épidémie d'influenza a eu un effet démoralisant. M. E. Kemp loue le travail de ceux qui sont préposés à la démobilisation. Parfois ce sont des hommes en service depuis quatre ans qui ne retourneront au pays que les derniers. Les autorités ont beaucoup de travail. Les demandes du Canada sont multiples. M. Kemp dit que depuis la guerre jamais les autorités n'ont eu tant de besogne. Il faut faire servir au rapatriement la machine construite pendant qua-

DEMAIN BEAU, UN PEU PLUS FROID. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum... 48. Même date l'an dernier... 43.

A MONTREAL À DIX HEURES

LES SOLDATS DU 51ème REGIMENT DE CARABINIERS ARRIVERONT CE SOIR À LA GARE VIGER—UNE RECEPTION LEUR SERA FAITE A SHERBROOKE.

Nous apprenons des autorités du Pacifique Canadien, ce midi, que les soldats du 51ème régiment des Carabiniers à cheval arriveront sur deux trains spéciaux à la gare Viger à 10 heures, ce soir. Le premier train arrivera à dix heures et le second entrera en gare dix minutes plus tard. On peut voir, dans une autre colonne du journal, le programme qui sera exécuté, ce soir. Tous ceux qui voudraient participer à la fête peuvent se rendre aux environs de la gare Viger vers les dix heures on se tenira dans les rues qui suivra le parade.

Le 9ième corps d'ambulance de campagne arrivera demain matin à la gare Bonaventure. Le convoi spécial arrivera à 9 heures 30. Le défilé passera par la rue Windsor pour se rendre aux casernes de la rue Peel. La ville a fait poser des inscriptions de bienvenue tout le long du trajet que suivront les troupes.

LA RECEPTION A SHERBROOKE Sherbrooke, 18. — La reine des Chantres de l'Est et tous les villages le long de la voie du Pacifique Canadien sont brillamment décorés de ce matin en attendant les soldats du 51èmes carabiniers qui doivent arriver ici dans le courant de l'après-midi. Les trains spéciaux passeront probablement à Mégantic vers deux heures et après-midi et arriveront à quatre heures à Sherbrooke. Les soldats passeront deux heures dans la ville.

Le maire de la ville lira deux adresses de bienvenue aux soldats. Depuis hier les trains arrivent ici un grand nombre de personnes des paroisses environnantes qui viennent saluer un parent ou un ami qui fait partie du régiment. Le plus fort contingent est arrivé de Richmond vers midi.

UN POSTE POUR LE GENERAL CURRIE

Toronto, 18. — On dit, dans certains quartiers, que sir Arthur Currie, commandant des troupes canadiennes en France, sera probablement nommé lieutenant-gouverneur de la Colombie-Britannique lorsqu'il reviendra au pays. Les habitants de la Colombie-Britannique qui est aussi la province de sir Arthur Currie font des instances pour que cette nomination soit faite.

AU COLLEGE LOYOLA

Les autorités du collège Loyola ont procédé, hier après-midi, au dévoilement d'un drapeau d'honneur hissé à la mémoire des 287 anciens élèves qui ont servi pendant la guerre dans les armées de Sa Majesté, et dont 34 ont payé le tribut du sang. Le R. P. W. H. Hingston, recteur, a présidé la cérémonie, entouré de personnages officiels: le R. P. J. N. Filion, provincial des Jésuites au Canada, le major-général E. W. Wilson, commandant du district de Montréal, le juge Dowd, de Boston, M. H. J. Kavanagh, C. R., et autres invités.

CHEMINS DE FER À DEMI PARALYSÉS

POUR REMEDIER A CETTE SITUATION, EN GRANDE-BRETAGNE, SIR ERIC GEDDES, PROPOSE DES COMMISSIONS D'ADMINISTRATION. (Service de la Presse associée)

Londres, 18. — Sir Eric Geddes, ministre sans portefeuille, en présentant aux Communes un projet de loi pour établir un ministère du transport, a dit qu'à l'exception des tramways, le système de transport du pays est à moitié paralysé au point de vue financier. Seules les compagnies de tramways sont prospères. Avant la guerre, le capital placé dans ces compagnies rapportait 4.2 p. c.; aujourd'hui il occasionne une perte de 2 à 3 p. c. Avant la guerre, les canaux donnaient 1/2 p. c., et maintenant leurs dividendes se chiffrent par des pertes. Les chemins qui ont coûté au pays vingt millions de livres et le gouvernement paient des dividendes de 3 p. c. Le transport manque de l'équipement matériel et ne peut répondre aux demandes, en partie à cause de la pénurie d'hommes et de capitaux dus à la guerre. Il faut admettre que les chemins de fer vont nous causer une perte quotidienne d'un quart de millions de livres et le gouvernement est obligé de leur fournir des garanties pendant deux ans. Si l'on ne veut que cet état de chose se continue il faut adopter une politique de transport. Il faut unifier les efforts. Il faut y avoir quelqu'un de responsable de la politique de transport. Seul le gouvernement est capable d'assumer cette responsabilité.

Le ministre préconise l'acquisition par le gouvernement du matériel des compagnies privées qui possèdent la moitié des véhicules employés. La même organisation qui a existé du côté de la guerre, d'après le projet, sera continuée pendant deux ans. Après cela, il y aura des commissions où le gouvernement et le travail seront représentés. Les canaux seront aussi administrés par une commission centrale. Le ministre regarde la nationalisation comme une mesure qu'il faudra peut-être finalement adopter.



LE FOYER

Autrement

Comme à la veille du carême, nous étions beaucoup de jeunes filles dans le grand salon chez ma cousine, nous avons ri, et j'ai ri et me suis amusée plus que les autres. Et il y en avait qui ne me connaissaient pas auparavant, et qui disaient: "Nous vous pensions tout autrement!"

Tout autrement? Mais je le suis tout autrement, et vous l'êtes tous sans doute un peu. N'est-on pas chaque jour un peu différent? N'est-on pas tour à tour gai ou triste, réjoui, affaissé, confiant ou inquiet, sérieux ou amusé?

Dans la solitude de sa chambre, si l'on cherche à résoudre, à comprendre quelques-uns des problèmes que pose la vie, on ne ressemble pas à la jeune fille qu'on était un peu avant, qui prenait en riant une leçon de danse! Si l'on réfléchit sur la vanité, la brièveté, la fragilité décevante des choses de ce monde, sur la faiblesse humaine et sur la lâcheté, et sur le mal qui court, qui grossit comme une mare d'eau boueuse s'étend quand des ruisseaux souillés s'y jettent, on n'a certes pas non plus le visage aussi resplendissant, qu'en croquant de jolis macarons autour d'une table animée par les mots drôles ou ingénus de chacune. Si l'on vient de rencontrer de jeunes compatriotes poudrées, fardées, enlaidies à plaisir, dénaturées et extravagantes, on n'a plus ce cœur tranquille qu'on avait dans un cercle de bonne jeunesse, canadienne pour vrai, sans maquillage, simple et fine, et qui promet.

Et encore, lorsque dans l'atmosphère d'un salon familial, sympathique, rempli de lumière et de joie, on se sent heureux comme un papillon, lorsque détournée de toutes les peines qui peuvent traîner autour de soi, on est bercé de musique, de gaieté, on ne ressemble pas au soi-même qui s'arrête un peu désabusé, à certains soirs, pour contempler les illusions mor-

les déjà amassées sur le bout de route parcourue, et tant de sentiments perdus dans un chemin si court!

Mais on a la grâce d'être "autrement". Sans cela, quel supplice s'il fallait après avoir une fois souffert des choses tristes, ne plus jamais cesser d'y penser!

Dans la vie je ne me trouve pas mal d'être ainsi autrement, de pouvoir aux heures nécessaires prier, réfléchir, travailler, songer au perfectionnement de mon âme; et puis, de pouvoir plus tard rire de tout et de rien avec les amies que le jour m'amène; de pouvoir être gaie pour profiter d'une belle promenade qui s'offre; être heureuse, enthousiaste et expansive devant un beau paysage ou une belle heure; être animée, en verve, émue pour une amitié plus chère qui passe.

Qu'importe ensuite si je souffre parce que l'amitié s'éloigne, se détache, ou parce que sa fleur n'a plus l'extrême délicatesse des premiers jours; qu'importe si je constate que presque tous les sentiments de ce monde n'ont qu'une saison de plénitude, qu'après ils nous sont enlevés par les événements, ou que, s'ils demeurent, ils s'amortissent et perdent ce surplus de leur charme qui fit un soir, deux soirs, notre bonheur étonnant.

Qu'importe! Je serai gaie de nouveau dans le prochain salon où les visages autour de moi me plairont! Il faut, je veux prendre la vie comme elle est et me dire que pour chaque saison, le bon Dieu sème des fleurs. Quand il nous les offre, respirons-les, soignons-les. C'est triste sans doute de voir mourir des roses coupées dans un vase de cristal pur, c'est un spectacle qui éveille des regrets, qui appelle les rêveries en grisaille. Les roses fanées, il y aura des lis, et une floraison d'automne. Ainsi, n'avons-nous pas toujours quelque sentiment, une illusion et une espérance pour nous attacher en ce monde?

Michelle LB NORMAND.

poivre et du sel. Choisissez un beau et gros poulet; coupez les jointures. Mettez-le dans l'eau à la glace pendant cinq minutes, égouttez-le et mettez-le sur un plat dans la glacière pendant deux heures. Saupoudrez avec de la farine, du poivre et du sel. Mettez le saindoux dans une fécule et quand il est chaud, sautez le poulet dedans, ayant soin de le tourner souvent pour qu'il jaunisse également. Servez avec une sauce crémeuse.

Il y en a qui préfèrent faire cuire le poulet dans le lard afin qu'il soit plus gras, alors vous pouvez servir du lard avec le poulet.

AUTOUR DE LA MAISON

le livre de Michelle Le Normand est en vente au *Devoir* et dans toutes les bonnes librairies, au prix de cinquante sous plus cinq sous pour les frais de poste.

MORT DE M. ADÉLARD CHARPENTIER

(De notre correspondant) Saint-Hyacinthe, 18. — M. Gustave Adélar Charpentier est décédé, dimanche matin, à l'âge de 63 ans après une longue maladie. Il fut de longues années durant échevin de la ville. Il laisse dans le deuil son frère de la banque de Commerce de cette ville, Eugène Charpentier, ses beaux-frères, MM. J. Casavani, et H. Baker actuellement au front. Les funérailles auront lieu jeudi matin à la cathédrale.

Saint-Hyacinthe, 18. — Les funérailles de M. Magloire Gaboury, ont eu lieu vendredi dernier en l'église Notre-Dame du Rosaire de cette ville, au milieu d'un concours sympathique de parents et d'amis. Suivaient le deuil, ses fils Eugène Gaboury et Adolphe Gaboury, ses gendres, MM. Joseph Chabot et Irénée Borduas de cette ville, son frère M. Napoléon Gaboury de La Providence, son petit-fils, M. Gaston Chabot, ses beaux-frères, MM. Maxime Berthiaume, de Sainte-Rosalie; Joseph Desmarais, Elie Robitaille, Louis et Octave Provencal, Téléphore Berthiaume, Zoël Poulin, ces derniers de cette ville; Elie Corbett, de Montréal; Joseph Lafontaine, d'Upton; et André Lapalme, de Saint-Hugues. Le service funéraire a été chanté par le Rév. Père Ouhel, curé, O.P., assisté des RR. PP. Richer et Gauvreau comme diacre et sous-diacre. La chorale a fourni le chant religieux à cette occasion.

BONSOIR VOISIN

Rappelons que c'est mardi 25 mars qu'aura lieu à la salle Lafontaine (Chevaliers de Colomb), rue Sherbrooke est, la représentation de ce charmant opéra comique "Bonsoir Voisin" de Poise. Mlle Léonide Létourneau dont on se rappelle les succès dans "la Basoche" et les "Noces de Jeannette" et qui avait été retenue loin de la scène pendant un assez long temps, fera sa rentrée dans le rôle de Laëtitia. M. A. Lapierre qui a été son partenaire à la représentation de cette oeuvre à Notre-Dame-de-Grâce lui donnera la réplique dans le rôle de Charlot. Mme D. Masson s'est chargée de l'organisation de cette soirée qui sera un vrai gala. Ajoutons que la recette est au profit de l'oeuvre des Dames Réparatrices. Les billets sont en vente chez Archambault.

LE RÉCITAL PAQUIN

Le récital de chant que donnera la basse Ulysse Paquin, jeudi prochain, au Ritz Carlton, suscite beaucoup d'intérêt. M. Ulysse Paquin est un chanteur qu'on ne peut oublier une fois qu'on l'a entendu. Cette saison a été particulièrement remplie pour cet artiste qui s'est fait applaudir dans tous les opéras où il a joué et qui a eu l'honneur d'être invité par la "San Carlo Opéra" à tenir le rôle de frère Laurent dans "Roméo et Juliette". Le succès obtenu l'an dernier à son récital se renouvellera de nouveau et ses nombreux admirateurs seront tous à son concert de jeudi pour l'applaudir de nouveau. M. Paquin s'est assuré le concours de quatre Dubois. Prendre note que les billets sont en vente chez Archambault et Vennat.

UNION NATIONALE FRANÇAISE

Les membres de l'Union Nationale Française sont priés d'assister aux funérailles de M. Alphonse Walter, membre du Conseil d'Administration de la Société, qui auront lieu, le mardi, 20 octobre. Ce sera réuni à la maison mortuaire, 4154 rue Davidson, d'où le cortège partira à 8 heures 30.

LE PROGRAMME DE RACHMANINOFF

LE FAMEUX PIANISTE FERA ENTENDRE SES DEUX GRANDS PRELUDES.

Voici le programme que jouera à son concert de dimanche prochain, le célèbre pianiste-compositeur, Serge Rachmaninoff; inutile de dire tout l'intérêt que comporte ce deuxième concert de l'illustre compositeur.

PROGRAMME

- 32 variations en do mineur, Beethoven
- Caprice... Dandrieu-Godowsky
- Gigue... Loelley-Godowsky
- Pastorale... Scarlatti-Tausig
- Caprice... Scarlatti-Tausig
- Voix de la forêt... Strauss-Tausig
- Un vit qu'une fois
- Polichinelle... Rachmaninoff
- Mélodie... " "
- Humoresque... " "
- Fameux prélude en sol dièse mineur
- Fameux prélude en do dièse mineur
- Prélude en ré mineur
- Rhapsodie No 2 (cadence par Rachmaninoff) Liszt (Communiqué)

LE PORTRAIT DE MANON

C'est vendredi prochain, 21 mars que sera donné au Monument National la première représentation de cet opéra de J. Massenet avec Mlle C. Brault dans le rôle du vicomte Jean de Morcerf, Mme Verdicki dans celui d'Aurore, M. H. Vaillancourt "Des Grieux" le héros de l'histoire de Manon Lescaut dont Popéra est l'épilogue, et M. Thibaudeau qui chantera celui de Tiberge.

L'orchestre au complet comprendra trente musiciens choisis parmi les meilleurs, c'est dire que nous aurons de la bonne musique bien interprétée, ce qui sera un régal. La représentation commencera par "le Caid" le joyeux opéra d'Ambrise Thomas interprété par Mlle Blanche Gonthier, Mlle Courville remplace au pied levé Mlle Bachand, malade. M. U. Paquin reprend son rôle de Michel, le tambour amoureux, M. A. Lapierre, dans le rôle de Biotreau, le coiffeur gascon, M. A. Leclair jouera comme à la première le rôle du "Caid". M. Thibaudeau reprend le rôle d'Al Bajou.

Voilà un spectacle qu'il n'est certes pas donné souvent de voir avec des amateurs. Il est vrai que ces amateurs ont dépassé les limites de l'amateur proprement dit grâce au travail qu'ils ont fait sous la direction de leurs professeurs de scène, M. et Mme Roberval. Mme Damien Masson qui dirige cette représentation pourra être fière de son oeuvre, car ce sont là des actions qui ne peuvent s'oublier que de développer un art qui peut être une source de revenus autant que de plaisirs pour ceux qui chantent et pour ceux qui écoutent.

Les derniers billets sont en vente chez Archambault et chez Lindsay. (Communiqué).

A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les élections viennent d'avoir lieu chez les étudiants du polytechnique, et voici les noms de ceux qui font partie du nouveau conseil: Président, Eug. Roy; vice-président, Wilbrod Dubé; trésorier, Jules Joyal; secrétaire, Léo. Hurtubise; porte-drapeau, Aimé Fautoux; conseiller, 4e année, Phil. Paiement; conseiller 3e année, P. A. Dupuis; conseiller 2e année, Henri Losel; conseiller 1e année, P. L'Archevêque; conseiller, 1ère préparatoire, J. Labrecque.

Il y eut beaucoup d'entrain au cours de la campagne électorale, et l'activité s'est prolongée jusqu'après les élections, car il y eut contestation pour les charges de la vice-présidence et de conseiller de 3e année.

"DURAND ET DURAND"

Pour répondre aux nombreuses demandes du public, il a été décidé qu'on répèterait *Durand et Durand*, le mercredi, 26 mars, à l'occasion de la mi-carême. Les recettes de cette nouvelle représentation seront affectées aux oeuvres de la Saint-Vincent de Paul. Les billets sont en vente au parlour du collège. (Communiqué).

ASSEMBLÉE

Mercredi, le 19 courant, à 8 h. du soir, l'Union internationale des commis, local 306, tiendra une assemblée à l'édifice Dandurand. (Communiqué)

GRANDS MAGASINS GOODWIN

Tapis

Choix exceptionnel de

CARPETTES WILTON SANS COUTURE

Ces Wiltons sont la meilleure valeur. La qualité est excellente, les couleurs et dessins sont variés et de bon goût. Carpettes appropriées pour living-room, salle à manger ou boudoir. Vous ne sauriez trouver de meilleure valeur.

8 pieds 3 x 10 pieds 6... 82.75
8 pieds 3 x 12 pieds... 89.75

CARPETTES AXMINSTER

Ce sont des carpettes à texture épaisse et poil épais, durables et d'une riche apparence. Remarquez la grandeur et le prix.

2 1/2 x 3 verges... 26.75
Goodwin's—Au deuxième.

PYJAMAS POUR GARÇONNETS

Pyjamas en batiste, deux morceaux, collets bas, dessins rayés et de fantaisie. Ages 6 à 18 ans... 1.50

Pyjamas en batiste, 2 morceaux, plus épais, collets bas, rayures noires, mauves, bleues sur fond blanc. Ages 6 à 18 ans... 2.00

Pyjamas en flanellette, 2 morceaux, moyenne épaisseur, rayures bleues. Ages 4 à 18 ans... 1.75

Pyjamas en flanellette, 2 morceaux, plus épais, rayures roses et bleues. Ages 8, 10 et 12 ans... 2.50

CHEMISES DE NUIT

Chemises de nuit en flanellette, collets à même, dessins de rayures bleues. Ages 4 à 18 ans... 1.50

En flanellette blanche, collets à même. Ages 4 à 18 ans... 1.65

En coton blanc uni, collets à même. Ages 4 à 15 ans... 1.25

En coton blanc croisé, collets à même. Ages 4 à 15 ans... 1.50

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

CRAVATES DE SOIE POUR HOMMES

Jolies et propres

.50—En popelines unies, couleurs; bleu foncé bleu royal, rouge, marron, mauve, gris pâle, gris acier, brun. Ou à jolis pois. Quelques-unes en soie à carreaux noirs et blanc.

.75—Soies dans les plus nouveaux dessins et coloris. Quelques rayures de soie cordée sur fond bleu, marques bien connues.

1.00—Cravates en soie pure fleurie, bleu foncé, bleu pâle, rouge, vert et mauve. Très jolis modèles.

Goodwin's—Au rez-de-chaussée.

Magasins fermés à 6.00 p.m.
Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED

Téléphone Uptown 7000

Ne Toussez Plus! Employez, dès le début d'un rhume

TAROL

et votre rhume guérira facilement. Tarol est composé de Goudron, d'Huile de Foie de Morue et autres médicaments efficaces. Il soulage et guérit toutes les affections des voies respiratoires.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE, Limitée, Québec, Canada.

Pensées choisies

L'homme est une chose imparfaite, qui tend sans cesse à quelque chose de meilleur et de plus grand qu'elle-même.

DESCARTES. L'homme pense, et la pensée, qui est la source de tant de tortures, est aussi la source de joies idéales et de contemplations divines.

E. CARO. Voulez-vous connaître un homme? Revêtez-le d'une grande puissance.

PITTACUS. Le but de la vie est moral, non animal.

JOUFFROY. L'homme qui a le plus vécu n'est pas celui qui a compté le plus d'années, mais celui qui a le plus senti la vie.

J.-J. ROUSSEAU.

Conseils pratiques

POUR NETTOYER LES CUIVRES

Prendre une feuille d'oseille, la plier en deux ou trois de façon à en exprimer un peu le jus. Frotter avec la feuille ainsi préparée les cuivres à nettoyer, ensuite avec un chiffon de laine. On obtient un brillant aussi durable et aussi beau qu'avec n'importe quel produit vendu dans le commerce. Outre que cette façon d'opérer ne nécessite pas de dépense, elle a l'avantage de ne pas noircir ni abîmer les mains. La feuille d'oseille, au

contraire, détache les mains noircies par l'épluchage des pommes de terre nouvelles ou par d'autres travaux de ce genre.

NETTOYAGE DES BOUTEILLES
Qu'elles aient contenu n'importe quoi, et soient imprégnées de n'importe quelle odeur, les bouteilles se nettoient admirablement avec de l'eau chaude contenant de la farine de moutarde noire. Rincer à l'eau pure.

NETTOYAGE DES CHAPEAUX DE FEUTRE

On verse quelques gouttes de benzine sur une flanelle et l'on frotte le chapeau avec cette flanelle, mais en ayant soin de passer la flanelle toujours dans le même sens. Lorsqu'un chapeau a reçu des gouttes de pluie, on en efface la trace avec une flanelle très chaude qu'on passe dans le sens du poil.

La bonne cuisine

POUDING AUX MACARONS

Prenez une livre de macarons, deux oeufs, le quart d'une cuillerée à thé de sel, une tasse de crème.

le quart d'une cuillerée à thé d'essence d'amandes, du vin Sherry, cinq cuillerées à soupe de sucre, une tasse de lait, deux cuillerées à soupe d'amandes hachées.

Faites tremper une douzaine de macarons pendant dix minutes dans le vin et puis ôtez-les. Battez deux oeufs légèrement, ajoutez le sucre, le sel et la crème, puis les noix hachées, puis l'essence d'amande, et quatre macarons réduits en poudre. Mettez ce mélange dans un plat à pouding, arrangez sur le dessus les macarons trempés et faites cuire trente minutes dans un four chaud.

OMELETTE A LA FRANÇAISE

Prenez quatre oeufs, cinq cuillerées à soupe d'eau à la glace, une demi-cuillerée à thé de sel, deux jaunes d'oeufs, une pincée de poivre, une cuillerée à thé de sucre, une cuillerée à soupe de beurre. Cassez les oeufs dans un bol, battez-les avec une fourchette jusqu'à ce qu'ils soient bien mélangés, coulez-les et ajoutez l'eau froide, le sel, le poivre et le sucre. Faites fondre le beurre dans une poêle et versez le mélange. Mettez sur le feu et avec la fourchette remuez légèrement les parties cuites afin qu'elles cuisent également.

Quand l'omelette est en crème et est prise, roulez-la délicatement d'un côté à l'autre, mettez-la dans le plat chaud et servez immédiatement.

POULET DU PRINTEMPS ROTI

Un poulet, une demi-tasse de farine, une tasse de saindoux, du

LES HÉRITAGES DE PENDALLYNN

Par M. MARYAN

(Suite)
Dans la réponse qu'il reçut de Georges, il constata une résolution énergique, et le désir sincère de commencer une existence sérieuse et utile. Et il redoubla d'économie pour combler petit à petit la brèche faite à son avoir.

Si sa vie avait été moins active, le temps lui aurait paru très long. Ses relations avec les le Mabec étaient embarrassées. Sa tante, dans les lettres d'ailleurs peu fréquentes qu'elle lui écrivait évitait comme à dessein de lui parler d'eux. Il ne savait rien, ni des dispositions du docteur, ni des sentiments de sa fille.

Marie soupçonnait-elle ce qui s'était passé? Que pensait-elle du changement qui s'était imperceptiblement produit dans les rapports

de ses parents et de Bertrand? L'aimait-elle? S'étonnait-elle qu'il ne parlât pas, ou comprenait-elle que son père était hostile à un projet de mariage et désespérait-elle de le fléchir? Cet inconnu était pour Bertrand la plus douloureuse des épreuves. Il la supportait vaillamment, cependant, soutenu par la foi ardente qu'il avait en la conduite de la Providence, et par son espoir en la protection en la douce Vierge qu'il aimait. Son énergie, sa virilité s'affirmaient dans cette lutte intime, et il y avait dans ses allures moins de vivacité et d'entrain.

Une nuance plus vive se répandit sur ses traits lorsqu'il entra dans le salon, et il ne put s'empêcher de remarquer le regard rapide et vaguement inquiet que sa mère jeta sur elle à ce moment. Mais toutes deux reprirent immédiatement

leur présence d'esprit, et lui adressèrent d'un ton gai les questions ordinaires sur son voyage, les manoeuvres, la durée de sa permission.

Bertrand, involontairement agacé d'une conversation maintenue sur un terrain si banal, retint cependant de sa visite l'impression très nette que Marie avait secrètement souffert, et il éprouva un sentiment d'amertume en pensant à l'influence que son père exerçait sur elle.

Le dîner, à Pendallynn, fut très gai. Tous les garçons étaient en vacances, et M. de Pendallynn, n'ayant pas reçu de demande d'argent de Georges depuis plusieurs mois, et ignorant sa dernière aventure, se montrait affectueux et plein d'entrain.

Comme ils se séparaient, après une partie de billard, il se rappela tout à coup le legs de Barba, et alla prendre dans son bureau le petit paquet ficelé.

—Le voici tel qu'il m'a été remis par Alain, dit-il, le tendant à Bertrand. Il paraît que c'est une édition latine des Évangiles, ce qui fait, naturellement, que Barba n'a pu le lire. Mais elle aimait tout ce qui venait de ton père. Bertrand avait évidemment inspiré des affections profondes et fidèles... Bonsoir, mon ami.

Bertrand mit le livre dans sa poche, et il prenait le chemin du dortoir, quand Georges protesta contre l'heure ridicule du coucher.

—Allons fumer dans le jardin, dit-il; il y fait beau, les roses d'automne embaument, et la lune va se lever.

Hervé éclata de rire.

—Comme tu es poétique, Georges! Cela ne te va guère. Moi, je monte, j'ai cinq ou six lieues dans les jambes.

—N'oublie pas de mettre le verrou quand tu rentreras, Georges, dit Mme de Pendallynn.

—Je mettrai tous les verrous que vous voudrez, répondit-il, gaiement, quoiqu'il soit un peu étrange d'être peureux, quand il y a tant d'hommes dans la maison... et des soldats, encore!

Bertrand le suivit sur la terrasse qui, à cette heure était toute parfumée des odeurs de la rosearia voisine. L'air était doux, le ciel plein d'étoiles, et la lune, qui se levait, donnait au jardin et au parc une beauté mystique vraiment impressionnante.

L'ombre du château se dessinait sur le sable blanc, et les deux jeunes gens se retournèrent instinctivement pour regarder la belle vieille façade Louis XIII et les constructions plus anciennes qui, dans cette

lumière, prenaient un air de mystère en même temps que de majesté.

—Cher vieux Pendallynn! murmura Bertrand.

—Oui, c'est une belle demeure... J'ai pensé, ces temps derniers, que ce serait un crime de commettre quelque imprudence capable de l'atteindre... Tu m'as rendu un service que je n'oublierai jamais, dit Georges, avec une émotion rare chez lui. Et pas seulement un service d'argent: j'ai compris à qui peut servir une vie comme la tienne; j'ai eu honte de ma prodigalité, de mes folies, et j'ai résolu de suivre ton exemple autant que je pourrais. Et puis, ce m'a été si dur de recourir à toi, de te prendre des épingles auxquelles tu assignais probablement une destination! Encore une fois, je suis honteux de moi-même. Tu crois que je suis sincère, n'est-ce pas?

—Ne parle pas ainsi! s'écria Bertrand. De la honte entre nous! Ne sais-tu pas que ton père a aidé à mon éducation, et qu'il a refusé de toucher à mon petit capital? Si j'ai pu t'aider, c'est grâce à la bonté qu'il m'a montrée.

—Si, dit Georges, j'ai honte de l'avoir dépouillé... Je ne pouvais pas, à ce moment, parler à mon père, qui était irrité contre moi, et

que j'avais vu récemment dans une colère semblant incompatible avec sa nature, avec sa bonté ordinaire. Mais plus tard...

—Non, jamais tu ne lui parleras de cela! interrompit Bertrand avec énergie. Une des grandes satisfactions de ma vie a été justement, en même temps que je t'obligeais, de lui épargner une peine. Laisse-moi ce plaisir-là!

Georges saisit la main de son cousin, et la serra sans pouvoir parler tout d'abord.

—Mais, reprit-il au bout d'un instant, il ne doit pas ignorer ce que tu as fait pour moi!

—Qu'importe? Il me suffit de savoir que je lui ai évité un chagrin. Et je t'en prie, Georges, ne parlons plus de cela... Crois-tu que je ne suis pas payé par ce que tu m'as dit: que tu ne joueras plus, et que tu resteras soldat?

—C'est vrai, j'ai commencé à travailler, ce qui est nouveau pour moi, et mon lieutenant me dit que je réussirai si je veux. Et cette visite me vaudra mieux que de glaner les bribes d'occupation que mon père me laisse ici...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

La Vie Sportive

Brosseau remporte une nouvelle victoire

L'ancien champion amateur a eu un avantage considérable contre Johnny Kid Alberts hier soir au Français en présence d'une assistance considérable — Giroux bat Sherman — Les autres combats.

Cline contre Duffy

Le club Olympique s'est enfin débarrassé de la vilaine guigne qui s'était attaché à lui depuis quelques semaines. Les amateurs, ou plutôt quelques amateurs, ont prétendu que Brosseau n'avait pas fait de son mieux contre Frank Loughery et protestèrent. La semaine dernière Bud Murphy l'adversaire de Irish Patsy Cline, se disloqua l'épaule à la première ronde de la bataille principale et Jack Stevens a fait perdre figure contre Spike Sullivan dans la semi-finale. Hier soir, rien de tout cela. Au contraire toutes les rencontres furent intéressantes au possible et les amateurs eurent sûrement pour leur argent et même davantage.

Le club Olympique s'est enfin débarrassé de la vilaine guigne qui s'était attaché à lui depuis quelques semaines. Les amateurs, ou plutôt quelques amateurs, ont prétendu que Brosseau n'avait pas fait de son mieux contre Frank Loughery et protestèrent. La semaine dernière Bud Murphy l'adversaire de Irish Patsy Cline, se disloqua l'épaule à la première ronde de la bataille principale et Jack Stevens a fait perdre figure contre Spike Sullivan dans la semi-finale. Hier soir, rien de tout cela. Au contraire toutes les rencontres furent intéressantes au possible et les amateurs eurent sûrement pour leur argent et même davantage.

La rencontre principale entre Eugène Brosseau et Johnny Kid Alberts fut de l'avis de tous, la bataille la plus émouvante, la plus vivement contestée et la plus intéressante encore vue en cette ville. Les deux hommes sont entrés dans l'arène avec l'intention de gagner par une mise hors de combat et ils ont combattu du commencement à la fin pour obtenir ce résultat, mais sans succès.

Brosseau voulait démontrer aux amateurs locaux qu'il est sérieux lorsqu'il entre dans l'arène et qu'il ne cherche nullement à "jouer" les spectateurs et il a réussi à merveille. Notre compatriote a remporté une victoire décisive sur son rival qui possède plusieurs années d'expérience et qui est sûrement un boxeur de marque. L'ancien champion amateur d'Amérique a eu l'avantage, et un avantage assez considérable, dans toutes les rondes et si Brosseau ne s'était pas blessé les mains il aurait sans aucun doute envoyé son rival au pays des rêves. Tous les amateurs parurent satisfaits, et ils ne ménagèrent pas leurs applaudissements non plus qu'ils refusèrent d'encourager notre pugiliste local. Pour tout dire et pour bien dire, Brosseau s'est montré de la classe des champions et il est à espérer qu'il continuera à vaincre ses adversaires, même les meilleurs de la catégorie des poids mi-moyens.

Dans la semi-finale de la soirée, Patsy Dillon a défait Kid Thomas. Thomas s'est brisé un pouce au commencement de la bataille, mais continua quand même. Les personnes présentes ne cachèrent pas leur mé-

LE CHAMPION LEWIS LUTTERA ICI DEMAIN

Il fera face au docteur Roller dans un match de 2 dans 3, à finir mais la terrible prise de tête sera interdite.

Strangler Lewis, le grand vainqueur de Joe Stecher sera ici demain soir. Lewis est certainement le meilleur homme qui soit à l'heure actuelle en Amérique. Il n'y a probablement que Plectina qui puisse être considéré comme un digne rival pour lui. Le docteur Roller qui sera l'adversaire de Lewis demain soir, déclare que les trois meilleurs lutteurs sur le continent américain sont Lewis, Plectina et Joe Stecher. Anderson de ces trois hommes, Roller place Vladek, Zhyso, Ad. Santell, Jack Taylor, Jim London, Yusiff Hussane, John Freiberg, Charlie Cutler, Ordeman, Jack Léon, Earl Caddock, Americus, Peters, Pisek et Daviscourt. Le docteur Roller prétend que Zhyso s'il était dirigé comme il devrait l'être, serait dans la première catégorie avec les trois premiers, car il est admirablement doué par la nature. Roller considère Lewis, Plectina et Stecher, comme trois grands lutteurs, comme les

trois plus grands lutteurs que l'Amérique ait produits. Il dit que ce sont des hommes solides, puissants, jeunes, habiles, dignes, honnêtes, et extrêmement courageux. Ce sont d'après Roller les trois plus beaux lutteurs qu'il a jamais vus sur le tapis. Une pareille appréciation par un connaisseur comme Roller est certes le plus bel éloge que l'on puisse faire de Lewis. Le club de hockey Canadien avait projeté l'automne dernier de faire venir Lewis à Montréal, mais il survint des contretemps qui empêchèrent le fameux lutteur de venir ici. Nous aurons toutefois la bonne fortune de le voir à l'oeuvre demain soir au Parc Sohmer. Ce devrait être là un événement mémorable pour tous les fervents de la lutte. Lewis vient ici après sa mémorable victoire sur Joe Stecher, victoire remportée à Chicago après deux heures et demie de lutte. Il n'est aucun amateur de sport qui ne voudra aller voir le champion à l'oeuvre contre Roller demain soir au Parc Sohmer.

LEWIS PERD SON TITRE

Canton, Ohio, 18. — Jack Britton, de New-York, a remporté le titre de champion des poids mi-moyens hier soir, en battant Ted Lewis hors de combat à la neuvième ronde d'une bataille qui devait durer douze reprises. Le combat prit fin après deux minutes et dix secondes d'un terrible coup à la mâchoire. Lewis ne porta pas cinq coups dangereux au cours de cet engagement et la cloche sauva Lewis dans la sixième ronde alors qu'il fut couché trois fois. L'arbitre Matt Hinkel dut séparer les adversaires en plusieurs occasions mais Lewis ne donna aucun signe de faiblesse. Britton porta un coup de droite au nez de Lewis et l'Anglais chancela puis immédiatement après Lewis fut envoyé au carreau pour quatre secondes d'un terrible coup de gauche à la mâchoire. Quelques instants plus tard Britton porta un autre coup de gauche à la mâchoire et Lewis fut de nouveau étendu pour six secondes. Lewis se releva lentement mais avant de pouvoir se couvrir il reçut un autre coup qui l'envoya à terre où il resta huit secondes. Lorsque la cloche annonça la fin de cette ronde les deux hommes étaient dans une prise de corps.

LEWIS PERD SON TITRE

A partir de ce moment jusqu'au coup final Lewis chercha d'éviter les coups. Quoique Britton ne porta aucun coup dangereux à son adversaire dans la huitième ronde il fut constamment à l'attaque et eut le dessus. Au commencement de la neuvième reprise Lewis se porta à l'attaque mais Britton bloqua et porta successivement un coup de droite au corps et un coup de gauche à la mâchoire qui firent chanceler l'Anglais. Après avoir arrêté un coup dirigé de la droite, Lewis reçut quatre "jabs" à la mâchoire puis donna ensuite le coup décisif qui donna la victoire et le titre à Jack Britton.

GARDE DOLLARD

Mercredi soir il y aura une assemblée extraordinaire de tous les membres de la Garde Dollard aux quartiers généraux de cette garde. Le commandant Paquette demandera à tous les membres de participer à cette assemblée, où des choses de plus importantes pour la garde seront discutées.

PLUSIEURS JOUEURS SONT ENGAGES

Adrien Généreux, lanceur du Canada, maintenant le Crescent, de la Ligue Indépendante, l'an dernier, Camille Grevier, lanceur également du même club, et Larry Lamothe, aussi du même club, ont signé leurs contrats pour jouer de nouveau, cette année, pour la Ligue Indépendante. Généreux, contrairement à une publication récente, portera les couleurs du club Métropole; les deux autres joueurs figureront avec le Royal-Canadien. Généreux a signé son contrat ces jours-ci pour le Métropole, devant son père, M. W. Généreux, qui a lui-même apposé sa signature au bas de son contrat, après avoir servi de témoin. Généreux a déclaré positivement n'avoir aucune attache avec aucune ligue jusque-là, n'avoir signé aucun contrat et n'avoir assumé aucun engagement. Il a déclaré signer avec le Métropole sans la moindre contrainte et de son plein gré. Mis à même par le président des Indépendants, M. L.-O. Jollivet, de choisir un club de ce circuit pour y figurer, il opta pour le Métropole, dont il portera les couleurs. C'est indéniablement une grosse acquisition pour l'équipe, qui a été la cheville ouvrière des Indépendants. Quant à Camille Grevier et Larry Lamothe, ils sont heureux de porter les couleurs du Royal-Canadien, et il n'y a pas à contester que les officiers de cette équipe ont fait en eux une fort belle acquisition. On le voit, la Ligue Indépendante va vite en besogne, et la plupart de ceux, qui avaient des velléités de résister et de se tenir à l'écart ont changé d'idée et se sont rattachés à la ligue qui était leur dernier jour avant que d'être suspendus. Ils ont préféré garder leur allégeance à une ligue qui les a bien traités dans le passé, et qui les traitera encore bien cet été.

La ligue de quilles des Maisons d'affaires est en train d'élever des champions pour l'automne. Cette organisation est le bout-en-train de la salle tous les vendredis soirs. Lacoursière est d'opinion qu'il aurait ramassé toutes les assiettes le soir du dernier concours de natation, si la C.A.S.A. n'eut pas mis au rang des inéligibles pour avoir nagé l'an dernier, au bain Papineau.

Nous rappelons aux hommes d'affaires et aux hommes de profession qu'ils trouveront au National la même chose qu'à la Y.M.C.A. Le gymnase du National est l'un des mieux aménagés de l'Amérique. Que ceux qui en doutent viennent le visiter. Des leçons de natation seront données aux membres du National tous les samedis. Messieurs J. E. Simard, Emile Bouchard, A. Gariépy et le capitaine Carle vont à former nos futurs champions. On peut définir le billard tel qu'il est joué au National comme suit: un exercice physique doux, qui, par les dépenses organiques qu'il occasionne, favorise la circulation normale du sang et excite ainsi en nous les échanges nutritifs, d'où résulte le tourbillon incessant qu'on nomme la vie.

ELIASOPH EST EN TETE POUR LA MOYENNE

Eliasoph, du club Tipperary, a remporté les honneurs de la section No 2, de la classe "B", de la National Bowling Association. Voici la moyenne obtenue par les joueurs de cette section:

Table with columns: Pts., Moy., and names of bowlers like A. Grief, P. Eliasoph, A. Solomon, etc.

NATIONAL

Table with columns: Pts., Moy., and names of bowlers like D. St-Vincent, Alf. Hurtubise, D. Bélair, etc.

ELECTRA

Table with columns: Pts., Moy., and names of bowlers like P. Audy, H. Pelletier, C. W. Tahamont, etc.

LAFONTAINE C. DE C.

Table with columns: Pts., Moy., and names of bowlers like C. Vincent, B. Charron, J. Charbonneau, etc.

UN TOURNOI AU CONSEIL LAFONTAINE

Le comité des quilles au Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb a décidé d'organiser un troisième tournoi de quilles pour ses membres. Ce concours sera dirigé par le "handicap" et durera quatre jours sous deux pour les grosses quilles et deux pour les petites quilles et commencera demain soir à 8 heures. Un grand nombre de prix seront distribués aux vainqueurs. Tous les fervents du sport des quilles au Conseil Lafontaine sont invités à participer à ce tournoi qui sera sûrement intéressant.

LA LIGUE PROVINCIALE SE REFORMERA-T-ELLE?

L'ancienne ligue provinciale de base-ball, qui a obtenu tant de succès il y a un dizaine d'années, et qui comprenait les clubs Sorel, St-Hyacinthe, Farnham, Valleyfield, etc., verra-t-elle ses beaux jours revenir. M. G. Nolet, est déjà en relation avec M. Clermont, l'ancien gérant du club Sorel, et les choses marchent rondement. M. Nolet doit partir pour Saint-Hyacinthe, dans quelques jours pour avoir une entrevue avec l'ancien gérant du club pour compléter quelques détails, mais aussi il aimerait à se mettre en correspondance avec les gérants des clubs des villes suivantes: Trois-Rivières, Sherbrooke, Farnham, Saint-Jean et Iberville et autres villes qui aimeraient à faire partie du circuit. Il demande à ces messieurs de bien vouloir lui écrire sans retard, car une assemblée doit être convoquée à Montréal à la fin du mois pour compléter les arrangements. Pour informations, s'adresser à G. Nolet, 566a Saint-André, Montréal.

LES ECHOS DU NATIONAL

Les dames et les demoiselles ont bien profité de la première journée d'ouverture du bain du National pour les sections féminines. Environ une cinquantaine d'ondines ont pris leurs ébats dans la superbe piscine d'eau filtrée. Il est bien entendu que seules les dames régulièrement inscrites comme membres des sections féminines ont droit au grand bain.

Un propriétaire de théâtre, qui avait négligé d'avertir ses voisins du mauvais état du système d'égouttement de leur toiture, d'où il résultait de sérieux dommages à sa propriété, a vu son action renvoyée par le juge Mercier, en Cour supérieure, hier, parce que la loi stipule en ce cas que la mise en demeure préalable et en temps utile s'impose de toute nécessité.

M. Athanase Sperdakos réclame \$475.00 de dommages, de la part de la succession F. X. Décaré, pour les raisons suivantes: 1o Le demandeur est propriétaire du théâtre Fairlyland, portant le numéro 473, rue Notre-Dame-ouest; 2o Cet édifice est voisin de l'immeuble des défendeurs, portant le numéro 471, dans la même rue; 3o En 1915, au cours de grandes pluies du printemps et de l'automne, les eaux du toit des défendeurs pénétrèrent dans le théâtre voisin, en y causant des dommages pour un montant de \$600.00; 4o En 1914-15, durant les mois d'avril et de septembre, de nouvelles infiltrations firent pour \$200 de dégâts; 5o En 1916, durant juin et juillet, nouveau dommage au montant de \$75.00; 6o Le demandeur a dû de ce fait condamner une partie des sièges de son théâtre, ce qui lui causa une perte évaluée à \$140. Il réclame donc une somme totale de \$475, montant des dommages impliquables aux défendeurs, d'après notification.

La succession F. X. Décaré a contesté la demande, en niant la mise en demeure d'avoir à remédier à l'état de choses existant. Elle a de plus établi que les dommages causés ne justifiaient pas la somme réclamée. M. le juge Mercier a quelque peu déçu les prévisions des profanes en cette cause par le texte de son jugement. En effet, au lieu de s'arrêter à l'évaluation pure et simple des pertes subies, il a disposé de la cause d'une façon inattendue. Deux points importants sont à décider, d'après le jugement: 1o L'action ayant été signifiée le 20 octobre 1916, il est donc prescription d'une partie d'action, en vertu de l'article 2267 du code civil; 2o, en vertu de l'article 1054, le demandeur était tenu en honneur au National. Les poètes grecs n'ont-ils pas chanté les coureurs célèbres: Achille, aux pieds légers, Ladis, dont les pas ne laissaient aucun empreinte dans le sable, etc. Tous ceux qui suivront les cours de culture physique du National pourront s'entraîner à la course et à la marche sur l'une des plus belles pistes d'intérieur d'Amérique.

La campagne de recrutement de membres actifs se continue avec succès et un grand nombre d'employés de nos maisons de commerce souscrivent. La cotisation annuelle n'est que de \$15.00. Les obèses, les personnes livrées aux travaux de cabinet, les femmes, les lymphatiques, etc., sont ceux qui doivent faire de la gymnastique. L'illustré Anglais n'a-t-il pas écrit que la gymnastique prolonge la jeunesse. Les cours de gymnastique du National commenceront prochainement. Les jours et les heures de cours seront publiés dans les journaux.

CANADIEN VAINQUEUR

Vancouver, 18. — Dans une très intéressante exhibition de hockey donnée en cette ville hier soir, le club Canadien, champion de la Ligue de Hockey Nationale, a triomphé du club Vancouver, par un résultat de 4 à 3. Cette jouée fut disputée d'après les règlements de la ligue de la Côte du Pacifique. Les équipes s'alignaient comme suit: Vancouver: Buis, Vézina, Duncan, Défenses, Hall, Griffis, Défenses, Corbeau, Cook, Rovers, Lalonde, Taylor, Centres, Cleghorn, Stanley, Avants, Pître, Harris, Berlinguette, Irvine, Subs, MacDonald, Uksila, Subs, Couture.

SOMMAIRE

- 1-Vancouver, Taylor . . . 2.00
2-Canadien, Lalonde . . . 4.42
3-Canadien, Berlinguette . . . 2.52
4-Vancouver, Harris . . . 0.40
5-Canadien, Pître . . . 8.00
6-Canadien, Cleghorn . . . 3.00
7-Vancouver, Cook . . . 8.00

CE QUE MARCONI VOIT DANS L'AVENIR

Rome, 18. — Guglielmo Marconi, en se déclarant tout à fait en faveur de la ligue des nations, a exprimé l'espoir qu'elle fournirait le moyen d'empêcher les conflits armés, car, selon lui, tout guerre qui surgirait dans l'avenir serait infiniment plus terrible que la dernière. Des villes entières seraient anéanties en une seconde, l'électricité servirait à provoquer des explosions à distance ainsi qu'à causer des tueries rapides et en masses. Marconi a fait aussi allusion aux innombrables messages par télégraphie sans fil qui ont été échangés durant la guerre, et dont un grand nombre ont pu franchir avec succès des zones de combat intense. L'inventeur italien dit qu'il ne croit pas impossible que l'on communique un jour avec les planètes, malgré les obstacles énormes à surmonter.

TRIBUNAUX CIVILS IL FALLAIT AVERTIR

UNE ACTION DU PROPRIETAIRE DU FAIRYLAND, DONT LE THEATRE A ETE ENDOMMAGE PAR L'EAU, VENANT D'UN IMMEUBLE VOISIN, EST RENVOYEE FAUTE DE MISE EN DEMEURE.

Un propriétaire de théâtre, qui avait négligé d'avertir ses voisins du mauvais état du système d'égouttement de leur toiture, d'où il résultait de sérieux dommages à sa propriété, a vu son action renvoyée par le juge Mercier, en Cour supérieure, hier, parce que la loi stipule en ce cas que la mise en demeure préalable et en temps utile s'impose de toute nécessité.

M. Athanase Sperdakos réclame \$475.00 de dommages, de la part de la succession F. X. Décaré, pour les raisons suivantes: 1o Le demandeur est propriétaire du théâtre Fairlyland, portant le numéro 473, rue Notre-Dame-ouest; 2o Cet édifice est voisin de l'immeuble des défendeurs, portant le numéro 471, dans la même rue; 3o En 1915, au cours de grandes pluies du printemps et de l'automne, les eaux du toit des défendeurs pénétrèrent dans le théâtre voisin, en y causant des dommages pour un montant de \$600.00; 4o En 1914-15, durant les mois d'avril et de septembre, de nouvelles infiltrations firent pour \$200 de dégâts; 5o En 1916, durant juin et juillet, nouveau dommage au montant de \$75.00; 6o Le demandeur a dû de ce fait condamner une partie des sièges de son théâtre, ce qui lui causa une perte évaluée à \$140. Il réclame donc une somme totale de \$475, montant des dommages impliquables aux défendeurs, d'après notification.

La succession F. X. Décaré a contesté la demande, en niant la mise en demeure d'avoir à remédier à l'état de choses existant. Elle a de plus établi que les dommages causés ne justifiaient pas la somme réclamée. M. le juge Mercier a quelque peu déçu les prévisions des profanes en cette cause par le texte de son jugement. En effet, au lieu de s'arrêter à l'évaluation pure et simple des pertes subies, il a disposé de la cause d'une façon inattendue. Deux points importants sont à décider, d'après le jugement: 1o L'action ayant été signifiée le 20 octobre 1916, il est donc prescription d'une partie d'action, en vertu de l'article 2267 du code civil; 2o, en vertu de l'article 1054, le demandeur était tenu en honneur au National. Les poètes grecs n'ont-ils pas chanté les coureurs célèbres: Achille, aux pieds légers, Ladis, dont les pas ne laissaient aucun empreinte dans le sable, etc. Tous ceux qui suivront les cours de culture physique du National pourront s'entraîner à la course et à la marche sur l'une des plus belles pistes d'intérieur d'Amérique.

La campagne de recrutement de membres actifs se continue avec succès et un grand nombre d'employés de nos maisons de commerce souscrivent. La cotisation annuelle n'est que de \$15.00. Les obèses, les personnes livrées aux travaux de cabinet, les femmes, les lymphatiques, etc., sont ceux qui doivent faire de la gymnastique. L'illustré Anglais n'a-t-il pas écrit que la gymnastique prolonge la jeunesse. Les cours de gymnastique du National commenceront prochainement. Les jours et les heures de cours seront publiés dans les journaux.

LA COUR D'APPEL SIÈGE

La Cour d'Appel a commencée ce matin l'audition de la cause de M. James Morgan, propriétaire du garage du même nom, de l'avenue du Parc contre la cité de Montréal. Le juge Weir en date du 2 février 1918 a ordonné à la compagnie défenderesse de démolir dans le délai de six semaines le garage dont la ville prétendait la construction illégale. Le garage n'a pas été démolit. Le mis en cause en Cour Supérieure, qui tend que le règlement municipal, qui défend la dite construction est ultra vires. En outre, l'immeuble a été soumis à l'approbation de l'inspecteur des édifices. Les plans et devis ont été approuvés. De plus, le garage n'a dans la rue Mance, qu'une sortie secondaire.

LE PROPRIETAIRE A GAIN DE CAUSE

Le juge Allard a donné gain de cause au propriétaire dans une poursuite intentée par un locataire. M. A. Bernstein, sous-locataire, demeure rue Duluth. Il a loué le logis d'un certain M. Aramovitch qui avait loué de M. Isser Sack, le locataire primitif. M. J. Plouffe, le propriétaire, a pris une saisie-gagerie contre M. Sack pour une valeur de \$180. Il a saisi des objets appartenant à M. Bernstein, sous-locataire. Ce dernier s'est opposé à la saisie, alléguant qu'elle était illégale. Le tribunal a renvoyé l'opposition. Il y avait entre Plouffe et Sack un bail stipulant que la sous-location était défendue. Le code est catégorique sous ce rapport. Les effets de Bernstein étaient donc saisissables. Le juge Allard a maintenu la saisie du propriétaire et renvoyé l'opposition du sous-locataire.

L'EXCEPTION DECLINATORIE EST MAINTENUE

Le juge Bruneau a maintenu l'exception declinatoire inscrite par la défenderesse dans la cause de la "Ottawa Valley Railway Co." contre le "Central Railway Co.", et renvoyé l'affaire à la Cour de l'Echiquier. La compagnie "Central Ry. Co.", est en liquidation, ne pouvant faire face à ses obligations. On a obtenu contre elle des saisies. La défenderesse allègue que seule la Cour de l'Echiquier a juridiction en cette matière. Le tribunal a fait déferer à la requête de la compagnie défenderesse.

CONDOLÉANCES

La résolution suivante a été proposée par M. l'abbé Z.-N. Hurteau, et appuyée unanimement par le club de Culture de Ville Emard, à son assemblée du 14 mars: "Que les membres du club de culture de Ville Emard ont appris avec regret la mort de Mme Emile Bevilacqua, et qu'ils offrent à son époux, membre du comité du dit club, ainsi qu'à sa famille, l'expression de leurs plus vives sympathies dans la perte douloureuse qu'ils viennent de faire."

UN SIGNE AVANT-COUREUR D'ÉLECTIONS ?

Le GOUVERNEMENT CONCEDE DES TERRES DANS CERTAINS COMTES POUR LA CONSTRUCTION DE CHEMINS DE FER. Québec, 17. — Le gouvernement a présenté et fait adopter un bill qui autorise le lieutenant-gouverneur en conseil à concéder 1,570,000 acres de terre, dans les comtés de Shefford, Dorchester, Lévis, Richelieu, Stansfeld, Argenteuil, Gaspé, Témiscamingué et l'Ungava pour la construction de chemins de fer. Une compagnie qui n'est pas nommée reçoit quatre mille acres de terre à chaque mille de chemins de fer, sur une distance de cent mille.

—Est-ce un indice d'élection à demandé M. Sauvé. Je me rappelle que nous avons adopté un bill semblable en 1912. M. Taschereau. — Le chef de l'opposition ne pourra pas dire que nous prenons par surprise. M. Sauvé. — Il y aura donc des élections malgré les déclarations du gouvernement? M. Taschereau. — Cet octroi n'est pas nécessairement un indice d'élection, mais plutôt le signe que la province se développe.

LES ANCIENS DU COLLÈGE STE-MARIE

LES ANCIENS ELEVES DE CETTE INSTITUTION AURONT LEUR CONVENTION ANNUELLE AU MOIS DE MAI PROCHAIN. Le conseil d'administration de l'Association des Anciens Elèves du collège Sainte-Marie a tenu une importante assemblée, vendredi dernier sous la présidence du juge Albert E. DeLorimier. Il a été décidé que la réunion annuelle des anciens élèves aurait lieu au cours du mois de mai prochain. En conséquence on a jeté les bases d'une organisation dont le but est de retracer tous les anciens élèves du collège afin de pouvoir communiquer avec eux.

\$140. Il réclame donc une somme totale de \$475, montant des dommages impliquables aux défendeurs, d'après notification. La succession F. X. Décaré a contesté la demande, en niant la mise en demeure d'avoir à remédier à l'état de choses existant. Elle a de plus établi que les dommages causés ne justifiaient pas la somme réclamée. M. le juge Mercier a quelque peu déçu les prévisions des profanes en cette cause par le texte de son jugement. En effet, au lieu de s'arrêter à l'évaluation pure et simple des pertes subies, il a disposé de la cause d'une façon inattendue. Deux points importants sont à décider, d'après le jugement: 1o L'action ayant été signifiée le 20 octobre 1916, il est donc prescription d'une partie d'action, en vertu de l'article 2267 du code civil; 2o, en vertu de l'article 1054, le demandeur était tenu en honneur au National. Les poètes grecs n'ont-ils pas chanté les coureurs célèbres: Achille, aux pieds légers, Ladis, dont les pas ne laissaient aucun empreinte dans le sable, etc. Tous ceux qui suivront les cours de culture physique du National pourront s'entraîner à la course et à la marche sur l'une des plus belles pistes d'intérieur d'Amérique.

LIGUE DES LOCATAIRES DE MONTRÉAL

Le Comité d'eucre et danse de la Ligue des locataires de Montréal, a retenu la salle de l'Association du National, 638 Saint-André, angle Cherrier, afin d'y tenir sa première fête annuelle, qui aura lieu, mercredi, le 23 avril courant, et, tous les membres de la Ligue, qui seraient disposés de coopérer au succès de cette fête, sont priés de se joindre au Comité, qui tiendra une assemblée, mercredi, le 19 courant, à 8 heures, dans la salle de l'Académie Saint-Paul, 2060 rue St-Denis, angle Beaubien. (Communiqué)

MORT DE M. EDOUARD COUTURE

Québec, 18. — M. Edouard Couture, l'un des fondateurs de la maison Georges et Edouard Couture, de Lévis, est décédé dimanche à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Le défunt était l'un des plus vieux marchands de Lévis. Il était âgé de 85 ans et 7 mois. Il avait été fait commandeur de l'ordre de Saint-Sylvestre, en 1893. C'était un grand philanthrope. Il était frère de feu M. Geo. Couture, ancien conseiller législatif.



Si vous déménagez

et que vous transportiez ailleurs votre demeure ou votre bureau, veuillez nous en avvertir au plus tôt de sorte que nous puissions opérer sans retard le changement de votre téléphone.

Remplissez la formule intitulée "ORDRE POUR TRANSFERER LE TELEPHONE" qui se trouve à la dernière page du répertoire des abonnés et envoyez-nous-la par la poste AUJOURD'HUI.

EVITEZ-VOUS DES ENNUIS ET DU RETARD EN AGISSANT TOUT DE SUITE

La Cie de téléphone Bell du Canada

LOEW'S PAULINE FREDERICK dans "The Woman on the Index" "Rip and Stitch Tailors" GEO. M. ROSENER CARDO ET NOLL

ST-DENIS 1000 DUNHAM ET EDWARDS L'HOMME SQUELETTE L'HOMME MASQUÉ LE TRIO ROSA KING L'HOMME DE BRONZE HOUDINI

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTRÉAL HORAIRES DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

LA CHAÎNE De la Côte St-Paul, Service de 50 min. de 5.05 a.m. à 5.25 a.m.

LIGUE DES LOCATAIRES DE MONTRÉAL Le Comité d'eucre et danse de la Ligue des locataires de Montréal, a retenu la salle de l'Association du National, 638 Saint-André, angle Cherrier, afin d'y tenir sa première fête annuelle.

MORT DE M. EDOUARD COUTURE Québec, 18. — M. Edouard Couture, l'un des fondateurs de la maison Georges et Edouard Couture, de Lévis, est décédé dimanche à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

Si vous déménagez et que vous transportiez ailleurs votre demeure ou votre bureau, veuillez nous en avvertir au plus tôt de sorte que nous puissions opérer sans retard le changement de votre téléphone.

Remplissez la formule intitulée "ORDRE POUR TRANSFERER LE TELEPHONE" qui se trouve à la dernière page du répertoire des abonnés et envoyez-nous-la par la poste AUJOURD'HUI.

EVITEZ-VOUS DES ENNUIS ET DU RETARD EN AGISSANT TOUT DE SUITE La Cie de téléphone Bell du Canada

ALLEMAGNE L'ANARCHISME TRÈS VIVACE

LA PENURIE DE VIVRES, LE CHOMAGE CONTRIBUE A L'ENTRETIEN, BIEN QUE LA REVOLTE DU SPARTACUS TOUCHE A SA FIN. — DES MILLIERS DE VICTIMES.

Berlin, 14, par voie de Londres, 18. — On espère que la révolte spartacus touche à sa fin à Berlin et en Allemagne. Des milliers de personnes ont perdu la vie au cours des récentes émeutes. On ne peut compter le nombre des blessés. Les dommages s'élevaient à des millions de marks. Cependant il ne faudrait pas croire que l'espérance anarchiste est morte, au contraire, il est très vivace: le manque de vivres et le manque de travail contribuent à la faire durer.

REACTION MILITAIRE ET MONARCHISTE

Londres, 18. — Suivant des dépêches spéciales de Berlin, la suppression de la récente émeute spartacus fait voir que la réaction militaire et monarchiste s'élève et qu'elle associe le nouveau gouvernement.

Le correspondant du "Mail" à Berlin, qui a transmis une dépêche, le 27 février, dévoilant les plans d'un soulèvement monarchiste en Allemagne, est arrivé à Londres, ayant quitté Berlin le 14 mars après un séjour de 3 ou 4 mois.

Il répète les faits dont il avait parlé. Il ajoute que le président Ebert, le chancelier Scheidemann et le ministre de la Guerre, Noske, sont presque des marionnettes. Il déclare que pour garder le pouvoir, ils ont permis aux militaires de paraître comme organisateurs des nouvelles armées de la république.

"Ces hommes sont les vrais gouverneurs de l'Allemagne, dit-il. Ils font les édits et le chancelier Scheidemann et ses collègues ne font que les signer."

DEUX CHEFS DES REBELLES TUÉS

(Service de la Presse Associée.) Berlin, 18. — Deux chefs spartacistes ont été tués, selon une dépêche: Leo Jöschkes, et un autre dont on ignore le nom. Le premier était l'un des éditeurs du journal le "Drapeau Rouge". Il a été tué dans la prison de Moabit alors qu'il résistait à ses gardes.

LES REPAIRS DU SPARTACUS VIDES

(Service de la Presse Associée.) Berlin, 18. — Les troupes du gouvernement qui sont à nettoyer les quartiers du spartacus, c'est-à-dire des faubourgs de Rahndorf et de Friedrichshafen, ont arrêté deux chefs socialistes indépendants, dans Rahndorf. Ces individus ont été trouvés coupables d'avoir distribué des armes à des soldats indépendants ainsi qu'aux communistes et d'avoir incité les autres à la violence.

Le président du conseil des soldats de Friedrichshafen, qui est aussi un socialiste indépendant, a été aussi arrêté, en même temps qu'un soldat, sous l'accusation d'avoir distribué des armes, dans un hôpital de cet endroit.

A LA DIETE PRUSSIENNE

(Service de la Presse Associée.) Berlin, 18. — Durant les débats, hier, à la Chambre de la nouvelle Diète de Prusse, sur la question d'une constitution provisoire pour la Prusse, un orateur conservateur a parlé en faveur de la détermination des fonctions du nouveau document. Cependant, Paul Hirsch, le chef du cabinet actuel, s'y est opposé, en disant que le fait de créer un exécutif serait un malheureux exemple aux autres Etats fédérés, et serait interprété comme une substitution à un monarque.

L'Assemblée a proposé un vote, à la demande des socialistes indépendants pour que l'état de siège soit levé à Berlin. Le vote sera pris lundi.

Les partis ne sont pas encore formés à la Diète. Les indications présentes semblent donner la majorité aux socialistes et aux démocrates, qui réunis, ont une majorité de dix-neuf. M. Hirsch, le ministre de l'intérieur et le chef temporaire du gouvernement, ainsi qu'Albert Suedekum, le ministre des finances, sont mentionnés comme candidats pour le poste de premier ministre dans le nouveau cabinet.

LES ALLIES AVANCENT LEURS AVANT-POSTES EN ALLEMAGNE

Berlin, 18. — Suivant une dépêche reçue ici, les troupes anglaises et françaises ont avancé leurs avant-postes, à Cologne et à Mayence respectivement. On annonce que les Français ont pénétré dans les limites de la ville de Francfort.

LES MILITAIRES LE 5e RÉGIMENT EN ROUTE POUR OTTAWA

C'EST CE SOIR, VERS DIX HEURES, QU'IL ARRIVE A LA GARE VIGIER. — PARADE AUX FLAMBEAUX DANS LES PRINCIPALES RUES. — GARDE D'HONNEUR.

Deux trains du Pacifique-Canadien sont actuellement en route pour Montréal avec les 618 officiers et soldats du 5e carabiniers à cheval qui doivent arriver à Montréal dans le courant de la soirée. Le premier convoi est attendu à la gare Vigier vers 8 h. 30, ce soir, et le second doit arriver une quinzaine de minutes plus tard. Tous sont partis d'Halifax un peu après midi, hier, et sont arrivés à minuit à St-Jean, d'où ils se sont ensuite mis en route pour Sherbrooke et Montréal, par voie du Pacifique-Canadien.

Le comité de réception a pris toutes les dispositions pour souhaiter la bienvenue aux soldats qui doivent arriver ce soir. Il y aura une parade aux flambeaux par les principales rues de la ville. Les membres du comité de réception seront à la gare, ce soir, avec 250 soldats formant une garde d'honneur avec leur fanfare en tête. Les étudiants de l'Université McGill prendront part à la parade au nombre de 300, et porteront des torches. Les militaires défilèrent par les rues Craig, Gosford et traversèrent le Champ de Mars où le maire de la ville leur souhaita la bienvenue. De là la parade continuera par les rues Saint-Gabriel, le boulevard Saint-Laurent et la rue Ste-Catherine jusqu'aux casernes de la rue Peel.

Le 5e carabiniers à cheval a été recruté à Sherbrooke en 1915, et est parti pour l'Europe au mois de juillet de la même année. Seuls 70 soldats et officiers qui sont partis avec ce régiment reviennent aujourd'hui. Tous les autres ont été blessés ou sont morts sur les champs de bataille. Le régiment est formé actuellement en grande partie de soldats canadiens-français. Voici une liste partielle des soldats de nationalité canadienne-française qui arrivent ce soir:

N. Gendreau, Lac Mégantic, Qué.; J. Dussan, 254 St-Charles, M. Thibault, 1070 St-Jacques; F. Frellet, les Chutes Shawinigan; O. Beauchamp, 323 Champlain; A. Fournier, 40 3e avenue, Viauville; M. Frellette, Ste-Agathe; H. Allard, 144 Laviolette; A. Laire, 2121 Fullum; E. Bélanger, A. Bouillard, Magog, Qué.; E. I. Benoit, 915 boulevard Gouin, Ahuntsic; T. Bissonnette, 3032 Drolet; E. Bourdon, 883 Lafontaine; Bouchard, St-Alexandre, Qué.; A. Bourget, 701 chemin Côte des Neiges; B. Boyland, St-Georges de Windsor; E. Boucher, rivière Wolfe, Qué.; A. Bourdon, 695 de Gaspé; A. E. Beauchamp, 169 Amherst; F. Desjardins, Viauville; A. Desmarais, Magog, Qué.; J. Desrochers, L. Deldondou, J. Duchesne, Jonquières, Qué.; A. Desrues, 1282 Parthenais; G. Desrosiers, 1755 boulevard St-Laurent; J. Dupuis, Magog, Qué.; A. F. Dulude, Boucherville; J. O. Deschamps, Fraserville; J. O. Duplessis, 89 Champlain; A. Dumoulin, 533 de Gaspé; L. Desrochers, 308 Hochelaga; L. Desrochers, 788 Logan; P. de Bellefeuille, 1070 St-Jacques; P. Desjardins, Hull, Qué.; W. Desjardins, 1399 St-Hubert; L. Fontaine, Forget, 312 des Erables; E. Faucher, 259 Papineau; F. Grandame, 2229 Christophe Colomb; J. A. Godbout, St-Elou, Temiscouata, Qué.; A. Gagné, Richmond, Qué.; J. B. Gagnon, Sherbrooke; J. Gervais, St-Hyacinthe; P. Gauthier, 870 Lasalle; M. S. Goyette, Chenneville; A. Gravelle, 138 Plessis; W. Barrie, Stanbridge, Qué.; D. G. Boire, 153 Richard; S. Blanchard, Tremblayville, Qué.; A. Blanchard, 100 Châteauguay; A. Bergeron, 1244 Nester; J. Bouchard, Viauville; F. Blanchard, Bexton Road, Shefford, Qué.; A. Barette, 483 Plessis; S. Boisvert, Drummondville, Qué.; A. Berthiaume, M. L. H. and P.; O. H. Brouillette, Mansonville, Qué.; A. Breault, 813 Notre-Dame des Victoires, Longue-Pointe; P. Bélanger, 1174 St-Antoine; G. Bélanger, Dorval; W. Barre, Beloeil; L. Charrier, Wind. sor Mills; le caporal E. Cloutier, Danville; A. Caron, 277 Marquette; L. Cyr, 1075 Galt, Côte St-Paul; A. Couillard, St-André, Qué.; H. G. Croiteau, Ste-Marie de Bedford, Nicolet; A. Cloutier, Danville, Qué.; R. Chesnel, Hochelaga; A. Chabot, Aylmer, Qué.; R. Capelle, M. Carrier, N. Chesnie, Chapleau, Qué.; N. Charbonneau, E. Houde, 686, Workman; Harvey, 199, Fergus; E. Hamel, 72, Notre-Dame; G. Héroux, 2041, Clarke; A. Hudon, Waterloo, Qué.; C. J. Harnois, 172, St-Timothée; C. L. Harbeson, 2356, Mance; W. Isabell, les Chutes Shawinigan; W. Juteau, 221, Champlain; T. Jolin, St-Luc, Dorchester, Qué.; J. Leclaire, A. Leblanc, J. Lacombe, D. Lavrier, A. Lapointe, 489, Beaudry; C. Lambert, 351, St-Ambroise; A. Lauzière, 3147, Berri; D. J. Leduc, 119, Edrienne; U. Leduc, 162, St-Denis; J. Lacombe, Sorel, Qué.; L. Larivière, Beauceville; N. Leclaire, L'Amorcignette; J. Leblanc, Stebbin, Qué.; J. A. Lefebvre, Leeds; T. Leclaire, L'Angevillière; A. Laventure, Ste-Anne; L. Lamarre, Cowansville; E. Laverge, St-Boniface, Qué.; Lalonde, L. Lapière, 993, Berri; A. Lachance, Rivière-du-Loup; A. L. Leblanc, St-Hyacinthe; A. Longtin, 763, Centre; A. Leduc, 2028, Delarocque; J. Lapointe, Granby; A. Le Gris, 1814, Ste-Catherine-est; R. Laurent, 550, Ave Mont-Royal; R. Loshier, 1281, Dorion; J. Ladourax, Frelshsburg, Qué.; I. Labonté, Ave Longue-Pointe; D. Laroque, J. Mequire, J. McDonald, station Beloeil; J. Michaud, Montréal-Sud; J. Marquis, 769, David; D. Ménard, Waterloo; A. Mathieu, station Beloeil; J. F. Murray, 325, Mentana; J. Mousseau, 639, Notre-Dame; E.

LA 9e AMBULANCE Les soldats de la 9e ambulance qui ont fait la traversée sur le Carmania doivent arriver demain matin, à neuf heures, à la gare Bonaventure où on leur prépare une réception. La 9e ambulance a été recrutée à Montréal en 1916, et est partie pour l'Europe sous les ordres du colonel C.-A. Peters, en février 1916.

LE MINNEBOSA EST ARRIVE

Saint-Jean, 18. — Ce navire est arrivé dans le port, hier, avec 1,638 passagers dont 419 soldats pour les différentes parties du pays. La grande majorité des passagers sont des civils, femmes ou enfants des soldats et quelques ouvriers en munitions qui reviennent au pays. Il n'y a pas de soldats pour le district de Montréal.

Londres, 18. — Le Royal George est parti samedi dernier pour Halifax avec 57 officiers, 43 cadets et 1,529 soldats. Les camps de Rhyd, le Metagama est camp samedi dernier avec quelques centaines de soldats et un grand nombre de civils.

LES MENÉES DES ANTICLÉRICAUX

Weimar, 18 (Par la Presse associée). — Quelques délégués de la droite et du centre ont critiqué verbalement les tentatives faites dans certains Etats pour empêcher l'instruction religieuse et ont demandé au gouvernement d'y voir. Le délégué cléricale Mumm a affirmé qu'à Hambourg, le gouvernement révolutionnaire a maintenu les maisons mal famées et a aboli l'instruction religieuse. A Brunswick, le commissaire a posé à son rassemblement 1,500 écoliers dans la cathédrale pour leur faire faire des exercices antichrétiens.

Le socialiste majoritaire Helmann a proclamé, pour pallier l'attitude de son parti, que l'Eglise, comme toute société, est sujette à des changements et doit un jour disparaître. Le ministre des colonies Herr Bell a dit que le gouvernement ne pouvait encore intervenir contre les Etats dans ces conditions mais qu'on allait pourvoir à toutes ces choses dans la constitution.

CANDIDAT SINN-FEINER DEFAIT

Londres, 18 (Par la Presse associée). — Le résultat de l'élection de Londonderry-Nord est le suivant: H. T. Barris, unioniste, 9,933 voix; P. McGilligan, Sinn Feiner, 4,333. Aucun autre changement.

Martineau, Château-Richer; J. A. McKenzie, Scotstown; A. Moreau, 560, Centre; F. Montgomery, 182, Casgrain; E. Martel, 27, Alphonse, Ste-Malo, Qué.; P. Morton, 3191, Ave Lasalle, Verdun; J. Nadeau, Durham Sud, Qué.; A. Napoléon, 116, Suzanne; R. Ouimet, 2371, Rogers; E. E. Olivier, Ascot Corners; H. E. Overton, 2772, Hutchison; A. Phelan, Richmond; L. C. J. Paul, 1756, Hutchison; F. Paquette, 151, Ganane; A. Picard, 256, Roubannière; M. F. Phelan, 14, Eleanor; J. Place, 1040, Orléans; J. Plante, 295, Coleraine; M. Paré, 116, Suzanne; D. Pitt, Banque Provinciale, 7, Place d'Armes; D. Queenville, 485, Arbroise; A. Quintal, 603, Cartier; J. Quesnel, Grenville, Qué.; sergent J. Raymond, J. Rooney, A. Richmond, A. Roy, 930, St-Denis; B. Rolland, 94, Bienville; A. Ross, 1970, St-Dominique; E. Rodrigue, 1863, Jacques-Hertel, Côte St-Paul; J. P. Rochon, 2401, St-André; A. Richard, Nicolet, Qué.; A. Ste-Marie, 1109, Jacques-Hertel; St-Charles, 497, St-Timothée; J. Ste-Marie, 317, Plessis; T. H. Smith, 4, Ave Esplanade, Sherbrooke; soldats — St-Martin, 1116, Lebrun, Tétreaulville; Turcotte, 186, De Linelle; T. Turcotte, 3097, St-Jacques; L. Trudeau, 576, Visitation; E. Thibaudau, Ste-Angèle de Laval; A. Trotter, Staynerville, Qué.; M. Tochi, 660, Dorchester; M. Thibault, 1090, St-Jacques; H. Tétreaul, 998, Dorchester; J. Turgeon, 2027, Mance; R. Trudeau, 623, Albert; F. Tiradale, Drummondville, Qué.; W. C. Thomas, 234, Hibernia Hd.; A. T. Trotter, Grande Ligne, Qué.; J. Vaillancourt, 228, Pembroke; A. J. Vincent, 793, Des Erables; A. P. Wilson, 1808, Ave Esplanade; J. H. Warren, 31, Ave Troy.

FAITS DIVERS FEMME TUÉE PAR UN CONVOI

MORT ATROCE DE MME LAFLEUR, FEMME DU SECRÉTAIRE-TRESORIER DE LA VILLE LASALLE — BLESSE PAR UNE BALLE DE REVOLVER — SOLDAT ROUE DE COUPS.

Mme Lafleur, âgée de 56 ans, femme du secrétaire-trésorier de la ville LaSalle, a été tuée hier matin à 5 heures 30 à la station des Highlands, réseau du Vermont Central. Mme Lafleur, en traversant la voie, a glissé et avant qu'elle ait pu se relever, le train de New-York arrivant à grande vitesse lui a broyé la tête.

La mort a été instantanée. Le coroner a disposé du corps sans convoquer de jury, après qu'il eût été informé des circonstances de l'accident.

BLESSE EN RESISTANT A UN BANDIT

En voulant défendre Sam Cohen, restaurateur, 52 rue des Jûrés, John Delromosky, âgé de 32 ans, et domicilié, 48 rue Hermine, a été blessé au bras droit une balle de revolver. Delromosky était entré chez Cohen pour prendre une consommation, quand tout à coup un bandit masqué a surgi et leur a intimé de lever les mains. Delromosky a refusé d'obéir et a tendu vivement la main pour jeter le revolver par terre. Mais, la gachette pressée, une balle a pénétré dans le bras droit de Delromosky qui a été transporté à l'hôpital Général. Les médecins redoutent une complication.

Rien n'a été vu au restaurant de Sam Cohen.

MILITAIRE DANS UN TRISTE ETAT

Un soldat des casernes de la rue Peel, qui a nom Walter Sanovitch, 23 ans, frappé de bonne heure, ce matin à la porte de M. H. T. Williams, 216 rue Brock. Il était sans capote, sans casquette, le corps tout maculé de sang et il ne savait pas qui l'avait mis dans cet état. Le Dr Taylor a été appelé, et il a fait venir la voiture de l'hôpital Royal-Victoria. Sanovitch a la jambe droite bridée en trois endroits, une large lésion à la tête et de nombreuses contusions sur tout le corps. Avertis des agents de Montréal-Ouest sont à faire des recherches.

LE JEUNE ZAZEFSKY DEPOSE

Hier après-midi, aux Assises, le jeune Zazefsky, garçonnet de 7 ans, a été rappelé au banc des témoins, pour révéler ce qu'il savait du coup de main et de la tentative de meurtre sur son père. Comme à la séance précédente, un interprète polonais a questionné le jeune témoin qui, à la surprise de tous est resté muet, n'entendant rien. Le substitut du procureur général, Me J.-C. Walsh, a essayé l'anglais. Pas plus de succès. Me J.-H. Migneron a posé à son tour quelques questions en anglais. A l'une d'entre elles, le jeune Zazefsky a répondu qu'il a reçu 25 sous d'un détective. Me Migneron a insisté sur ce point. Il est bientôt averti d'en sortir par le juge Dési lui-même qui le menace d'une accusation de mépris de Cour.

Le second témoin a été Bernard Dumphy, l'employé postal, section D. Dumphy a répondu à une question de Me Walsh, que Zazefsky a fait dans une seule journée six ou sept courses à son bureau pour savoir si quelqu'un avait retiré les économies de Pete Dishkent, car, ajoutait-il, Pete s'est enfui en compagnie de ma femme. La belle-mère de l'accusé a aussi déposé. Mme Zarfa a affirmé, contrairement au témoignage de sa fille, qu'on se servait du fameux couteau au foyer de Zazefsky.

CHINOIS MALCHANCEUX

Pour la deuxième fois, les banditiers chinois Rou Pax, 175 rue Gauthier, ont été victimes des agents; à quelques pas de cette banderole, un restaurant a été cambriolé, sans que la police n'en eut connaissance, le propriétaire ayant lui-même constaté l'effraction à son arrivée, le matin, à 7 heures. Les deux Chinois qui gisaient presque inanimés sur le plancher ont été transportés à l'hôpital; ils ont pu déclarer aux détectives que les agresseurs étaient au nombre de trois; ils leur ont volé une somme de \$35.

AU CONGRES DES JUIFS CANADIENS

Un débat assez vif auquel ont pris part bon nombre de délégués a marqué la plus grande partie de la séance d'hier après-midi au congrès juif canadien, à l'Auditorium. La discussion portait sur des détails d'organisation, mais elle n'en a pas moins fait saillir des divergences d'opinions assez prononcées entre les groupes venus des diverses parties du pays. A maintes reprises, le président, M. Lyon Cohen a usé de grande fermeté pour imposer silence aux antagonistes qui réclamaient la parole tous à la fois. Mais il a pu, pendant toute la durée de la séance, dominer la situation. Les orateurs parlaient tantôt en anglais, tantôt en yiddish. On attendait hier des personnalités officielles: sir Lomer Gouin, M. W. Mitchell, trésorier provincial, le maire Martin. Aucun d'eux n'a pu venir, les deux premiers en ont été empêchés par la prorogation de la Législature, ainsi que l'a expliqué une lettre de M. Mitchell. D'autres invités de marque se sont également excusés, par lettre, de ne pouvoir être présents. Au cours de l'assemblée, M. Caiserman a donné sa démission comme secrétaire général du congrès et a reçu les remerciements unanimes de tous les membres pour les services qu'il a rendus. L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président, Lyon Cohen, Montréal; vice-président, Peter Bercovitich, C.R., M.L.A., Montréal; A. J. Finklestein, Ottawa; M. Goldstick, Toronto; secrétaires, H. E. Wilder, Winnipeg, anglais; H. Herchman, Montréal, yiddish; B. M. Weiner, Montréal, hébreu.

Advertisement for Dupuis Frères featuring a large '\$1' graphic and text: 'Troisième jour de notre vente de 51ème anniversaire Mercredi vente à 1 dollar Bas pour dames Les plus grandes valeurs jamais offertes pour un dollar'. The ad lists various clothing items like dresses, coats, and accessories with prices, and includes a 'Spécial' section for 'SACOCHES ET PORTE-MONNAIE' for 1.00. It also features a 'Pour hommes et garçonnets' section with items like shirts, trousers, and suits. The Dupuis Frères logo is prominently displayed at the top and bottom.